

Le hors-série #6500 est en vente chez tous les distributeurs de presse : 3 €
(Sur notre site : www.corse-information.info)



à Ajaccio...



avec ~~la fibre~~ ,

surfez à la vitesse de la lumière !

Téléchargez jusqu'à 200 méga
avec Livebox Play Fibre

dans vos boutiques Orange
ou au 1014* en Corse



Offre soumise à conditions et valable en France métropolitaine sur les zones éligibles et accessibles, sous réserve de raccordement effectif de l'immeuble et du domicile du client. Conditions en point de vente. Débit IP jusqu'à 200 Mbits/s en débit descendant et jusqu'à 50 Mbits/s en débit remontant.

Pour les habitations individuelles, frais d'accès au réseau Fibre : 99€ TTC.

*1014 : appel gratuit depuis une ligne fixe Orange, tarif variable depuis la ligne d'un autre opérateur.

Orange, SA au capital de 10 595 541 532€, 78 rue Olivier de Serres - 75015 Paris - 380 129 866 RCS Paris.

A modu Nostru

D'un colpu di culatta imperiale

Sti pochi tempi, ghjè in l'aria a vultà di piglià u futtogliu di l'astru. Ma, à u Palazzu Fesch, a simana scorsa, un hè micca per causa d'elezzione, chì u guardianu di u Museu hà avutu quella uccasione. Allora ch'ella s'appruntava a nova mostra nant'à Napuleò, s'hè pusatu nant'à una di e pezze maestre di l'evenimentu : A carrea di campagna di l'Imperatore. Hà fattu u buzz l'infurmazione, ancu à l'internazionale. Perchè, per disgrazia, d'un colpu di culatta, l'omu hà strappatu a sedia imperiale in coghju rossu, vechja di trè seculi. Pistucciuli ! Avia purtantu tenutu bonu in Waterloo, u 18 di ghjugu di u 1815. Serà forse u fattu di u tempu ? Secondu a ristrutturazione specializata, venuta apposta da u cuntinente per dà una vita nova à u futtogliu, «hà permessu st'accidente di rifà cum'ellu ci vulia a carrea di Napuleò chì avia digià una ferita di guerra ; quella un era stata curata abbastanza bè». Appartene sta sedia à u Mubiliare naziunale. Di regula, hè in dipositu à

u Museu di l'Armata chì hà participatu, cù altri museii napuleuniani, à l'impresti necessarii à a messa in ballu di sta mostra chì hà cuminciatu ghjovi è chì omu puderà vede sin'à u 12 di maghju. Ci vole à sapè, d'altronde, ch'ellu ci hè una settantina di pezze sputiche da scopre. «Dapoi l'apertura à u Palazzu Fesch di u settore di e mostre tempuriare, in u 1998, ghjè a prima volta ch'ellu ci accade stu generu d'accidente», hà dettu u Cunservatore di u Museu. Ma ci pudemu dumandà quantunche à cosa pensava u guardianu quand'ellu s'hè calatu versu a carrea ? Si serà presu per l'Imperatore aiaccinu ? Di sta storia oramai «storica», parechji ghjurnalisti ne anu parlatu è ne parlanu ancu, aldilà di e nostre cunfine isulane. Da qui à pocu, deverà passà u guardianu davanti à una cummissione di disciplina, sapendu ch'ellu era digià dannighjatu u futtogliu è ch'ellu bastava pocu per sciappà lu. Si dice chì Nike si seria avvicinat u di ellu per prupone li un cuntrattu di publicità, sott'à u slogan «Just do it»...



da Roland Frias

Faut-il supprimer la réserve parlementaire dont disposent les députés ?

En 2013, les 4 députés corses ont distribué, au titre de la «réserve parlementaire» dont il dispose, 458.000 €. Chaque député a reçu une somme qui oscille entre 100.000 et 130.000 €. Le détail de la répartition est consultable sur le site de l'Assemblée nationale : Laurent Marcangeli (UMP) a financé des projets pour une somme de 104.031 € ; Camille de Rocca-Serra (UMP), 109.000 € ; Sauveur Gandolfi-Scheit (UMP), 119.351 € ; Paul Giacobbi (RRDP), 130.000 €. La «réserve parlementaire» permet d'aider des projets communaux d'intérêt collectif et des associations. Parlant du clientélisme féodal qui résulte de ce mode de financement, certains proposent de supprimer la «réserve parlementaire». La mode est à la transparence et à la cure d'amaigrissement de la dépense publique. Il faut se rappeler que la «réserve parlementaire» a été instaurée, par une ordonnance du 2 janvier 1959 à l'Assemblée nationale, afin de permettre aux députés de financer des projets locaux, l'article 40 de la Constitution leur interdisant d'augmenter la dépense publique.

C'est donc une manière de financement qui permet de répondre à des besoins locaux. Mais elle peut générer des conflits d'intérêts, les projets et les associations qui obtiennent une aide pouvant servir, directement ou indirectement, les intérêts des parlementaires qui les attribuent. Faut-il supprimer la réserve parlementaire ? Le débat est ouvert. Mettre fin à l'opacité, demander plus de transparence, rétablir une égalité entre les élus dans l'attribution d'une «réserve parlementaire», semble évident. Mais sa suppression, après le vote de la fin du cumul des mandats, conduira à éloigner les députés du terrain. Renvoyés définitivement dans la stratosphère des idées, les députés auront-ils encore, pour les électeurs, une visibilité suffisante ? La Corse, avec ses 360 communes, a besoin d'élus de proximité capable de revitaliser les zones rurales, rendre plus attractif l'espace urbain et préserver notre patrimoine.

Est-ce possible sans moyens ?



Christian Gambotti

Billet Les écrits restent...

Les paroles s'envolent ! C'est une expression qui nous va à ravir, en ce début d'année marqué par notre 6500^{ème} parution. Les numéros s'empilent, certains titres fléchissent. Le JDD fête son 3500^{ème} numéro, c'est un «exploit» qu'il faut saluer. Libération gémit ! Il y a des titres qui font sens dans la presse française, le quotidien Libération est de ceux-là. Des soubresauts se renouvellent, les actionnaires qui ont cru acheter à faible coût la «poule aux œufs d'or», aimeraient bien garder le nid et renvoyer le reste au poulailler ! Que nos confrères de Libération, avec qui nous ne sommes pas toujours d'accord, trouvent ici l'expression de notre amitié et de notre solidarité.

C'est la différence, entre un grand média national, forcément lié à la finance, indispensable à son développement, et nous... Nous, les «artisans» de la presse locale, régionale, qui tentons de faire bouillir la marmite au jour le jour, parfois aux prix d'efforts quasi surhumains, mais avec toujours la satisfaction du devoir accompli, celle d'informer modestement, mais courageusement et d'inspirer la réflexion de nos lecteurs. Inspirer au sens le plus beau, apporter de l'air pur, en négligeant la force des vents... Voilà, nous avons suffisamment parlé de nous en ce début d'année, nous revenons vers l'essentiel : comment faire évoluer notre société, sans trop d'accoups pour les femmes et les hommes ? Ce qui nous renvoie à notre prochain numéro (et à tous les suivants).



Paul Aurelli



Simon Renucci : une équipe crédible, expérimentée qui défend Ajaccio !

Elu pour la première fois en 2001, Simon Renucci, maire d'Ajaccio et ancien député, tentera de conserver son fauteuil de la Maison Carrée à la fin du mois de mars prochain, à l'occasion des élections municipales. Celui que l'on appelle encore affectueusement «Tonton Simon» vient de dévoiler sa liste pour ce scrutin. Une liste particulièrement ouverte sur plusieurs sensibilités politiques, puisque cette dernière réunit une grande partie de la gauche ajaccienne, dans toute sa diversité, mais aussi des nationalistes, des écologistes, et quelques personnalités issues du monde associatif. Pour faire face à une droite rajeunie et réorganisée autour d'un nouveau leader, le conseiller général et député Laurent Marcangeli, Simon Renucci et son équipe entendent défendre un bilan solide. Assez solide toutefois pour prétendre à un nouveau succès ? Nous avons rencontré Simon Renucci afin de faire le point sur son bilan et quelques idées phares de son programme.



Si la critique est aisée, l'art est difficile !

Que répondez-vous à vos contradicteurs qui disent que votre bilan est mauvais ?

Lesquels ? Les nationalistes et le FN n'ont pas de bilan. Si la critique est aisée, l'art est difficile. Anne-Marie Luciani, et dans une moindre mesure François Filoni, partagent le mien. Si je suis mauvais, alors la preuve est faite qu'ils n'ont pas toujours fait les bons choix ! Quant à la droite, que ce soit celle qui était en place à la Mairie avant 2001, à la CTC avant 2010 ou qui dirige actuellement le Conseil général, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle peut se montrer modeste pour ses réalisations à Ajaccio. Je vous le dis sereinement : personne n'a fait mieux ni autant que nous pour la capitale régionale. C'est incontestable.

Nous avons métamorphosé la ville

Quels sont les grands chantiers dont vous êtes le plus fiers, réalisés dans vos deux mandats en tant que maire d'Ajaccio ?

Des grands chantiers il y en a eu vraiment beaucoup ! Les stations

d'épuration et la requalification du vallon de Saint-Antoine pour la protection de notre environnement ; la caserne des pompiers et les bassins de rétention pour la sécurité des habitants ; la construction du centre technique municipal pour la dignité et l'efficacité du service public ; la Parata et le Palais Fesch pour la mise en valeur de notre patrimoine ; les équipements sportifs et culturels (Espace Diamant, Palatinu, complexe de Vignetta, piscine des Salines etc.) pour l'épanouissement des Ajacciens et leur ouverture sur le monde ; le plan de rénovation et de reconstruction des écoles pour l'avenir de nos enfants ; les travaux d'embellissement du centre-ville (la place Miot, le Tribunal, la rue Fesch etc.) pour faire briller Ajaccio ; le programme de rénovation urbaine des Cannes et des Salines pour réunifier la ville.

Et la liste est incomplète. Et ce n'est même pas cela qui fait notre plus grande fierté : car nous sommes tout aussi heureux d'avoir étoffé l'offre de services à la population (service jeunesse, portage de repas pour les seniors etc.), d'avoir créé une tarification sociale, d'avoir mis en place les réseaux de média-

thèques et de centres sociaux, d'avoir mécanisé le service nettoyage, d'avoir informatisé la mairie. Bref, d'avoir métamorphosé la Ville.

On dit que cela a coûté cher, et que vous avez été au-delà des limites du raisonnable...

Entre 1995 et 2001, la Ville (qui exerçait encore les compétences dévolues ensuite à la CAPA) investissait 6 M€ par an en moyenne. Si c'est cela le «raisonnable», alors nous sommes allés très au-delà ! Entre 2001 et 2014, la Ville a investi 240 M€ (20 M€ par an) et la CAPA 140 M€. Mais le montant de la dette et le produit des impôts par habitant (fiscalité communale et intercommunale confondues) est inférieur à la moyenne nationale des villes et agglomérations comparables. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les chiffres officiels du Ministère de l'Intérieur et les rapports de la Chambre Régionale des Comptes. Des institutions qui ne sont pas réputées pour leur grand sens de la fantaisie ! Eux me trouvent très raisonnable...

La dette de la Ville n'a donc pas augmenté de façon exagérée ?

En 2001, la dette par habitant était de 1289 € contre 1256 € pour la moyenne des villes comparables. En 2012 c'était 1 004 € pour Ajaccio contre 1213 € pour la moyenne nationale. Nous n'investissons rien et nous étions plus endettés que la moyenne, maintenant c'est le contraire. Cela se passe de commentaire.

2001 : la dette par habitant était de 1289 €, en 2012 elle est de 1004 €

La droite était pointée du doigt à la fin des années 90, à propos du nombre d'employés municipaux à Ajaccio. Cela coûte cher. La tendance n'a pas été inversée. Pourquoi ?

Si la tendance ne s'était pas inversée ces treize dernières années, aujourd'hui nous serions à plus de 2 500 employés ! On en est loin et même très loin. Pour la Ville, il y a eu une stabilisation des effectifs autour de 1400 équivalents temps plein, c'est-à-dire le nombre d'employés que nous avons trouvé à notre arrivée. La CAPA, pour sa part, compte

autour de 200 équivalents temps plein. Entretemps la Ville a gagné plus de 12 000 habitants, et les autres communes de la CAPA ont également vu leur population s'accroître. La Ville accueille deux fois plus d'enfants à la cantine, trois fois plus en crèche, quinze fois plus en centres aérés. Elle a créé de nouveaux services (vidéo-protection, médiathèques, centres sociaux, maison des aînés, épicerie et grenier solidaires). Quant à la CAPA, elle exerce des compétences nouvelles (développement économique, prévention de la délinquance...). Je crois qu'on a plutôt bien serré les boulons ! Je vous invite d'ailleurs à comparer l'évolution des effectifs de la Ville d'Ajaccio et du Conseil général sur la même période.

La note est toutefois salée pour les travaux du parking Campinchi. Est-il vrai que nous aurions pu avoir mieux, pour moins cher ?

La note n'est pas salée. Le parking ne nous coûte rien. Je ne vois pas comment il pourrait être moins cher ! La Ville participe à hauteur de 20 millions d'euros sous forme de prêts bancaires pour la construction du parking Campinchi et la reconstruction/agrandissement du parking Diamant. Elle recevra 41 millions d'euros sous forme de loyer pendant la durée du contrat qui est de 35 ans. Contrat au terme duquel les parkings nous seront rétrocédés. Je rappelle qu'il y a eu un appel d'offres international, que la Ville avait engagé un cabinet d'experts pour la seconder dans l'élaboration de la délégation de service public, et que le rapport a été adopté à l'unanimité au conseil municipal.

Déplacements : nous avons progressé sur tous les points...

On pourra mieux se garer dans quelques mois, mais cela ne veut pas forcément dire que les Ajaciens circuleront mieux. Y-a-t-il une solution pour régler ce problème des embouteillages ?

Il n'y a pas une solution, mais plusieurs mesures qui ensemble forment la solution. Ces mesures, elles sont détaillées dans le Plan de Déplacements Urbains : développer l'offre de transports collectifs et garantir leur efficacité, limiter le nombre d'entrées en ville grâce aux transports en commun (train, bus et bateaux reliés à des parcs relais), augmenter le turnover et faciliter le stationnement (stationnement payant souterrain et de surface), favoriser les déplacements alternatifs (deux-roues, itinéraires piétons), améliorer le réseau viaire pour fluidifier la circulation (prolongement de la rocade, projet fond de baie).

Nous avons progressé sur tous les points (nouveaux itinéraires et nouveaux abonnements pour les bus,

voie bus, parcs relais de Campo dell'Oro et de Mezzana, parkings motos et vélos, parking souterrain, modification des carrefours, lancement des travaux du fond de baie).

Pour utiliser une métaphore qui me semble adaptée à la circonstance, nous sommes sur de bons rails, à quelques stations seulement du terminus.

Revenons à présent sur votre projet pour l'avenir. Quelles sont les lignes directrices que vous voulez mettre en avant dans cette campagne ?

D'abord, je veux faire valoir un bilan. En matière d'équipements publics et de services à la population, la Ville d'Ajaccio n'avait jamais fait autant en si peu de temps. Nous avons créé une dynamique, nous avons aussi démontré un savoir-faire et imposé une éthique, une méthode.

Je pense que nous sommes les mieux placés pour relever les enjeux de l'avenir qui se trouvent dans le renforcement des solidarités, la défense de notre patrimoine et de notre identité, la prise en compte de la transition énergétique et du développement durable, dans une période d'incertitude où les crédits d'Etat diminuent, où les tensions sociales sont plus fortes, où le pic pétrolier est derrière nous et le changement climatique devant nous.

Laurent Marcangeli a pour ambition de faire rayonner la ville au-delà des limites actuelles de la CAPA, en lorgnant notamment sur la rive sud du golfe d'Ajaccio. Etes-vous d'accord et ce projet est-il réalisable ?

S'il voulait vraiment que la CAPA s'élargisse, il aurait pu se manifester au moment de l'élaboration du schéma départemental de coopération intercommunale voulu par Nicolas Sarkozy !

En matière de coopération, la droite n'avait rien fait

J'étais pour l'élargissement. Lui était conseiller municipal et conseiller général, et pourtant il était aphone. Croyez-vous qu'il soit possible d'obliger les maires de Bastelicaccia, de Grosseto-Prugna et de Cauro à intégrer la CAPA contre leur volonté ? Je leur ai déjà demandé, et ils ont préféré créer leurs propres intercommunalités. J'ai néanmoins réussi à constituer le SAGE (Parlement de l'eau) qui comprend l'ensemble des communes riveraines du golfe et des vallées du Prunelli et de la Gravona. Je rappelle qu'en matière de coopération, la droite n'avait rien fait.

Que comptez-vous faire, très concrètement, de la citadelle d'Ajaccio ? Certaines personnes sur votre liste affirment que le privé n'aura pas sa place dans ce nouvel

espace de vie. Quel est votre sentiment ?

Personne sur ma liste ne tient un tel langage. Les gens qui m'accompagnent ont une réelle vision des enjeux financiers d'un tel projet. Notre gestion est progressiste, mais elle est aussi pragmatique. Nous chercherons à implanter le plus d'équipements collectifs possible sur ce site emblématique, qui doit être accessible à tous les Ajaciens. Mais nous ne sommes pas fermés à d'éventuels partenariats public/privé, pourvu que le patrimoine soit respecté et que les projets soient en cohérence avec un programme où les aspects culturels et éducatifs devront prédominer. J'ai toujours souhaité qu'Ajaccio accueille un pôle universitaire et de recherche, ainsi qu'un grand centre culturel ouvert sur la Méditerranée. La citadelle nous donne cette double opportunité ainsi que la création d'une école de tourisme.

La seule commune ayant créé un service de langue et de cultures corses

Avez-vous été satisfait de la politique culturelle de ces dix dernières années dans la ville. Vos détracteurs ont avancé le mot «d'élitisme» dans la programmation. Vous trouvez cette critique injuste ?

Il faut vraiment n'être jamais allé au théâtre municipal pour juger sa programmation élitiste. D'ailleurs, vous ne serez pas surpris d'apprendre que ceux qui formulent ce genre de critiques ne sont pas les plus assidus à l'Espace Diamant. Eclectique est un adjectif beaucoup mieux adapté. De même qu'accessible, grâce à la mise en place d'une tarification sociale.

Depuis 2001, nous avons plus que doublé le nombre de spectacles programmés par la Ville, mais nous avons également ouvert nos salles et nos places publiques aux partenariats extérieurs, aux festivals. Nous avons considérablement augmenté nos soutiens aux associations et aux artistes. Nous avons aussi encouragé les pratiques artistiques (les ateliers de chant, de peinture, de théâtre) et fait la promotion de la langue corse.

Nous sommes la première commune de Corse à avoir proposé le bain linguistique dans les crèches et la seule à avoir créé un service de langue et de culture corses. Il s'agit d'une politique culturelle populaire et de qualité. Le public ne s'y est pas trompé : la fréquentation en témoigne.

En ce qui concerne la constitution de votre liste, nous pouvons y trouver des nationalistes. Pourquoi cette ouverture ?

Elle n'est pas nouvelle. Déjà en 2008, au-delà des représentants de la gauche et de personnalités issues

de la société civile, des candidats de sensibilité nationaliste étaient à mes côtés et s'y trouvent toujours. J'ai toujours été pour l'union des forces de progrès. C'est l'ADN de Corse Social Démocrate.

L'ouverture c'est nous qui la pratiquons

J'ai été sensible aux soutiens que j'ai reçus de la part de nombreux nationalistes avant et après les législatives de 2012 et j'ai décidé d'aller plus loin cette année en formalisant un accord avec un collectif dont les membres sont connus pour leurs engagements dans le domaine social.

Nous avons vu un rapprochement très étroit entre les nationalistes modérés et la gauche à Porto-Vecchio. Dans ce contexte, la liste d'union nationaliste Aiacciu Cità Nova pourrait-elle devenir un allié potentiel entre les deux tours ?

Je n'ai pas pour habitude de parler du second tour avant de connaître les résultats du premier.

Vous êtes le maire sortant, et pourtant, vous restez sur un revers face à Laurent Marcangeli lors des dernières législatives. Ne craignez-vous pas que la dynamique soit du côté de votre challenger ?

Pour le moment, je n'ai pas de challenger. A moins que des listes ne se constituent ou se retirent d'ici là, il y aura le 23 mars un sortant et six impétrants.

Après deux mandats, quelles sont les motivations qui vous conduisent à vous représenter ? Les électeurs pourraient craindre une certaine «usure du pouvoir». Que pourriez-vous leur répondre pour affirmer votre détermination ?

En treize ans, nous avons relevé de très nombreux défis pour l'environnement, pour le service public et les solidarités, pour la culture et le sport, pour la coopération intercommunale. Autant de domaines où nos prédécesseurs s'étaient montrés impuissants. Des projets d'une importance considérable sont actuellement en cours, comme le programme de rénovation urbaine, l'aménagement du fond de baie, la réforme des rythmes scolaires et l'opportunité que cela constitue pour l'égalité des chances et la cohésion sociale. Nous avons construit en deux mandatures les fondations de la métamorphose d'Ajaccio. Nous souhaitons poursuivre la modernisation et la dynamique en encourageant le développement économique, en préservant la qualité de vie et en valorisant notre patrimoine. Nous avons une équipe crédible, expérimentée qui défend Ajaccio et qui sera heureuse de poursuivre le chemin pour le bien-être des ajaciens.

■ Frédéric Bertocchini

Guy Firroloni : Il y a en Corse, une capacité de création remarquable

En ce début d'année 2014, les éditions Albiana fêtent leur 30^{ème} anniversaire. Fort d'un catalogue de presque six-cents titres, les éditions Albiana font partis de ces entreprises qui ont su profiter du riacquistu pour, à la fois, combler un manque, participer activement à la réappropriation culturelle et linguistique, tout en créant des emplois dans le secteur de l'édition insulaire. Une réussite qui profite à des nombreux auteurs insulaires.

30 ans : l'âge d'une jeunesse active et exigeante

Guy Firroloni, trente ans, ça se fête n'est-ce pas ?

Oui. Pour être précis, les éditions Albiana ont eu trente ans le 5 janvier dernier. Nous avons déposé officiellement les statuts d'Albiana le 5 janvier 1984, auprès des administrations concernées. Mais le grand moment fut surtout l'arrivée en librairie de la première publication.

De quelle publication s'agissait-il ?

Notre premier ouvrage publié était le dictionnaire U Muntese. Le projet était mené par Petru Ciavatti, qui était la cheville ouvrière d'U Muntese. Ce dernier avait notamment réalisé un travail exceptionnel notamment dans le recueil d'éléments susceptibles de constituer ce dictionnaire. Mais il faut savoir que c'est toute une équipe qui a travaillé pendant des années sur cet ouvrage. Et pour Albiana, cette publication correspondait à un véritable acte de naissance.

La question de la langue au cœur du débat

Lorsque vous avez créé cette maison d'édition, en publiant cet ouvrage, c'était pour faire une sorte de «coup» ? Ou bien aviez-vous déjà une vision bien définie sur du long terme ?

En réalité, ce n'était ni pour faire un «coup», ni pour créer une maison d'édition. En fait, pour bien comprendre notre idée, il faut se remettre dans le contexte de l'époque. Nous étions à un moment où la question de la langue était au cœur

du débat. Nous étions bien évidemment en plein riacquistu. Un certain nombre de points et de revendications étaient mises en avant dans la société insulaire. Et là, il se trouve que circonstanciellement, j'ai découvert un manuscrit poussiéreux sur une étagère. Et c'est là que je me suis dit qu'il était indispensable de créer et de mettre à disposition un outil capable de trouver une place dans le monde éditorial.

Autant dire que vous avez eu le nez creux, parce que cela a fonctionné tout de suite...

J'étais jeune. J'avais trente ans. Je ne connaissais pas le monde de l'édition. A vrai dire, mes connaissances de ce métier, à l'époque, correspondait à peu près à mes connaissances, aujourd'hui, de la physique nucléaire. Cela a donc été un véritable acte militant, qui s'est traduit par un «coup», comme vous dites. Mais il n'y avait pas de perspectives, ni le projet de création durable d'une maison d'édition. Il y avait simplement, sur l'instant, notre idée et notre volonté de faire quelque chose. Autant dire que dans un premier temps, il n'y avait pas de grosses prétentions. Tout était vraiment une question de circonstances.

Posséder un pouvoir, qui est celui du média

Lorsqu'on regarde votre catalogue aujourd'hui, et les presque six-cents titres qui ont été publiés, on se rend compte qu'on peut trouver des livres au potentiel



commercial assez faible. N'y-a-t-il pas là-aussi un acte militant quelque part ?

Bien, vous savez (il réfléchit). Vous posez là une question extrêmement complexe. A un moment donné, lorsque j'ai décidé de faire de l'édition de manière durable et de façon définitive, je me suis posé la question suivante : «de l'édition, pour quoi faire ? Et pour quels projets ?». La fonction d'une maison d'édition dans une société, est une fonction très particulière. Dans un premier temps, c'est posséder un pouvoir, qui est celui du média. Et nous nous trouvons en même temps dans quelque chose d'intemporel. Nous nous sommes rendu compte qu'il y a une vraie nécessité de faire passer de l'information, du savoir, et de la connaissance d'une manière générale. Donc, je me suis beaucoup interrogé à ce moment là... Que faire ? Et surtout quel sens donner à ce travail là ? Par ailleurs, une maison d'édition digne de ce nom, c'est-à-dire qui se structure et qui s'organise, cela suppose des forces vives, des ressources humaines. C'est là qu'on débouche sur l'idée d'entreprise, et sur la nécessité d'entreprise et sur les formes que cela doit prendre. Je peux vous dire qu'à ce niveau, les choses n'ont pas été simples. Ensuite, au fur et à mesure, une réflexion s'est installée. Notre projet

s'était alors tourné vers deux axes majeurs.

La vérité venait d'ailleurs

Lesquels ?

Tout d'abord, nous avons réfléchi autour de la question de la langue et de la création d'une manière générale. Il y a une capacité de création dans ce pays qui est assez remarquable. Et ce, dans tous les domaines. Il s'agissait donc pour nous de suivre et d'anticiper dans ce domaine là. Et puis il y avait aussi un autre aspect, qui pour moi était capital, et qui était politique, au sens noble du terme, qui consistait à remarquer que le savoir qui intéressait la Corse venait toujours d'ailleurs. C'était systématiquement les autres qui nous disaient ce que nous étions. Nous le constatons notamment dans l'espace ethnologique. Il y avait aussi quelques études sociologiques sur la Corse. Mais la vérité venait toujours d'ailleurs. A ce moment là, en ce qui me concerne, j'étais convaincu que nous devions avoir une démarche scientifique. C'est pourquoi je pense que la création de l'université de Corse est déterminante dans l'évolution sociologique de ce pays. L'université est très certainement la chose la plus importante qui soit arrivée à la

Corse depuis cent ans ! C'est vraiment décisif à tous égards, et notamment dans la structuration de la société.

La Corse est tout à fait jeune dans bien des domaines

Ce n'est d'ailleurs pas une coïncidence si les éditions Albiana sont nées trois ans seulement après la création de l'université de Corse... Absolument ! Beaucoup de choses sont nées à ce moment là d'ailleurs. Au début des années 80, nous nous sommes trouvés dans un vent de liberté. Il y a eu un véritable phénomène de conscientisation qui a permis à la Corse de s'épanouir. De ce fait, nous pouvons dire que la Corse est tout à fait jeune dans bien des domaines. Après la grande misère et la grande destruction, nous pouvons considérer qu'elle a commencé à renaître à ce moment là. Cette renaissance s'est réalisée avec des aspects infantiles, ses limites, ses erreurs, ses bêtises, mais aussi et surtout avec ses espérances.

C'est donc le sens profond d'Albiana ?

Oui, tout à fait. Ce n'est pas une entreprise comme une autre. Ce n'est pas un «coup» éditorial. Ce n'est pas non plus «je vais faire un tour quelque part». C'est la nécessité de construire, à travers un projet commun, une certaine idée et quelque chose d'important. Modestement bien entendu, à la place qui est la mienne. C'est ainsi que nous parvenus à créer un catalogue de six-cents titres environ. Ce qui a été également fondamental, y com-

Les éditions Albiana sont nées en 1983

Les éditions Albiana sont nées en 1983, mais il faut attendre le début de l'année 1984 pour voir arriver en librairie le premier ouvrage. A vrai dire, le premier d'une très longue série. Les éditions Albiana sont aujourd'hui particulièrement prolifiques, avec presque 600 publications en catalogue, le plus fourni de toutes les éditions insulaires. L'éditeur se considère «résolument régionaliste et généraliste» et mène deux combats éditoriaux d'importance, «celui de l'appui à la langue, à la transmission et à la généralisation de la culture insulaire et celui de l'ouverture au monde». Les éditions Albiana couvrent ainsi les champs de l'édition scientifique et patrimoniale, les champs de la création littéraire (romans, nouvelles, poésie) et artistique (photo, arts, peinture, musique), les champs de l'édition de loisir (cuisine, randonnée, nature) et, depuis 2004, celui de l'édition pour la jeunesse, et même de la bande dessinée. D'autre part, l'éditeur multiplie les partenariats éditoriaux. A ce jour, des ouvrages ont été coédités avec le Parc naturel régional de Corse, le Musée de la Corse et le Centre culturel universitaire. Mais aussi avec des scientifiques, ou les associations de chercheurs, Strade et Études corses (ADECEM et ACSH domaine Corse). Les éditions Albiana ont reçu à ce jour de très nombreux prix, parmi lesquels le Prix Essai, remis à Dominique Lanzalavi pour Vincent de Moro Giafferri. Enfin, n'oublions pas que ce sont les éditions Albiana qui ont révélé certains talents, dont le fameux Jérôme Ferrari, prix Goncourt 2012, avec *Le Sermon sur la chute de Rome*.

pris dans les productions à destination commerciale, car il fallait malgré tout faire bouillir la marmite, c'est qu'un certain état d'esprit s'est installé.

Par exemple ?

Lorsqu'il fallait faire un livre de cuisine, nous évitions de faire un énième livre de cuisine. Il nous fallait faire un livre de cuisine, certes, mais avec un certain état d'esprit. Je pense notamment au travail de Fabienne et Marie-Louise Maestracci, qui ont travaillé dans ce domaine. Elles ont emmené un état d'esprit, et une manière de dire et de raconter les choses. Dans un autre domaine, quand on fait un livre de randonnée avec Alain Gauthier, nous ne faisons pas le sempiternel livre de randonnée. Au contraire, à l'intérieur des ouvrages, nous pouvons trouver une dimension, notamment dans la connaissance du territoire, qui va bien au-delà de la simple restitution d'un

chemin de randonnée. Donc l'idée qui domine est la suivante : pourquoi fait-on de l'édition ? Pour quoi faire ? Au service de qui ? Quel est le sens des choses ? Le projet d'Albiana a toujours été là.

Un travail sur le racisme : comment clouer le bec à des imbéciles !

Je suppose que tous les livres que vous sortez ne sont pas rentables...

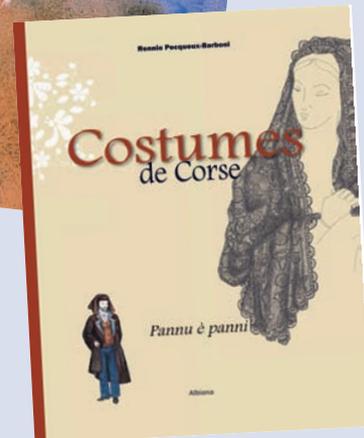
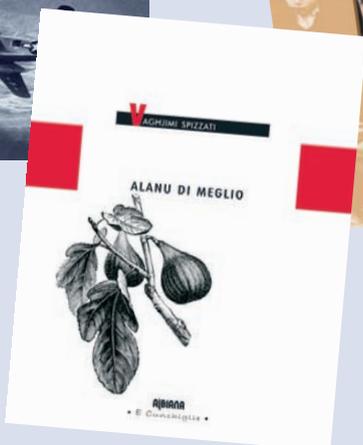
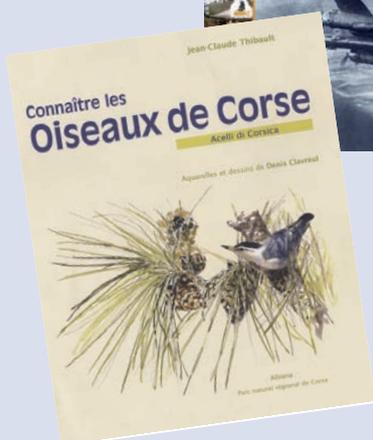
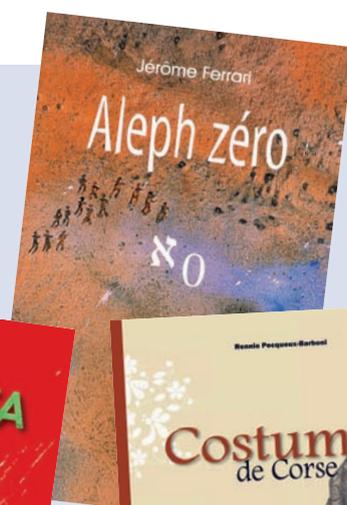
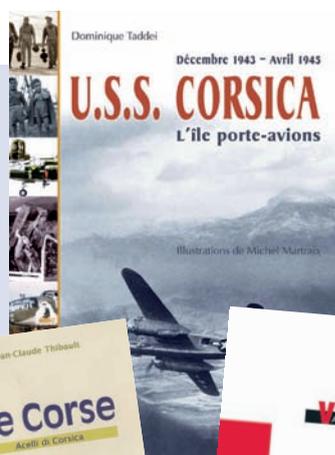
Bien entendu. Vous savez, 80 % des livres que nous publions ne sont pas rentables. Il nous arrive de publier des thèses qui se vendent à vingt-cinq exemplaires. C'est là que mon travail prend toute sa signification. Nous allons sortir très bientôt un magnifique travail sur le racisme en Corse, réalisé par une jeune auteure qui a réalisé une recherche tout à fait remarquable sur

le sujet. Je peux vous dire que cela va clouer le bec à des imbéciles.

Des imbéciles ? A qui pensez-vous ?

Aux gens de France 2 par exemple, et plus particulièrement à l'équipe de «Complément d'enquête». Souvenez-vous, lorsqu'ils étaient venus faire une enquête sur le racisme en Corse... Après avoir regardé une telle émission, vous avez presque envie de vous flinguer !

La première chose que je me suis dit, c'est : «c'est pas possible ! Je ne suis pas comme ça !». En tout cas, en tant qu'individu, je ne me reconnais pas dans cette description là. Pourtant, je pense que depuis une soixantaine d'années maintenant, je commence à connaître un petit peu ce pays. Nous, nous voulons au contraire apporter des éléments et structurer la pensée. En structurant la diffusion de cette pensée, quelque part, on répond de façon intelligente aux bêtises des uns et des autres.



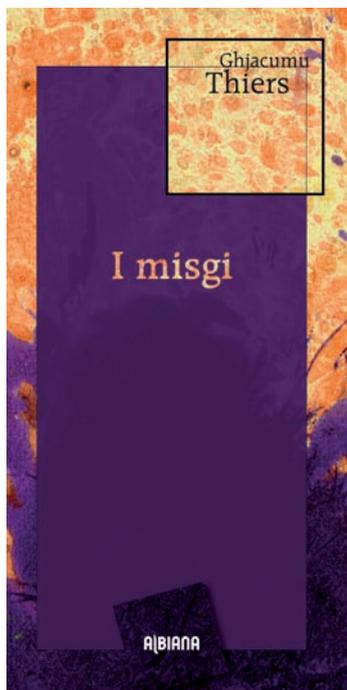
Répondre de façon intelligente

La Corse agressée dans les médias nationaux, cela semble vous énerver...

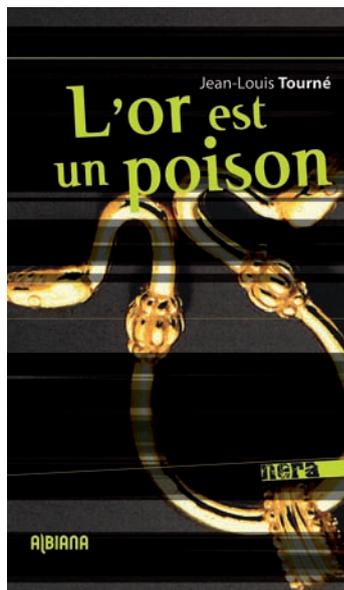
La Corse est agressée tous les jours par des gens qui racontent vraiment n'importe quoi, et notamment dans les médias. Ce n'est pas à travers les médias que nous devons apporter les réponses. Nous devons rester sereins face à ces agissements, et donner du grain à moudre à notre communauté.

Vous vous sentez concerné par des affaires comme celle de Dieudonné actuellement ? Un de vos auteurs a-t-il déjà dérapé ?

Bien entendu, je me sens concerné. D'ailleurs, tout dérapage est de la responsabilité de l'éditeur. Dans ce domaine là, l'éditeur est toujours en première ligne en matière de responsabilité. Il faut répondre avec intelligence. Je vous donne un exemple. A la question du racisme, en tant qu'éditeur, j'y réponds par une thèse. J'ai longtemps demandé à des intellectuels, ici en Corse, d'écrire sur cette thématique. Parce que ça me paraissait quelque chose de fondamental. J'ai besoin de savoir comment fonctionne ma société et ma communauté. Et j'ai besoin de le dire aux autres. Mais je veux le dire, par la recherche, par l'analyse et par la démarche scientifique, qui est tout le contraire du discours à l'emporte-pièce. Ce sont des questions capitales. Si demain il y a des problèmes dans la société dans laquelle je vis, je préfère qu'ils soient dits à travers des analyses, des statistiques, des commentaires et une prise de responsabilité d'un intellectuel, ou de plusieurs intellectuels dans ce domaine là, plutôt que par le café du commerce.



Guy Firroloni avec Marie-Louise Maestracci



C'est comme cela que vous concevez votre travail ?

Exactement. Nous devons être la chambre d'échos de cette manière de concevoir les choses et d'éviter au maximum le café du commerce. Ma responsabilité, elle est là.

Vous est-il déjà arrivé dans votre métier, de recevoir un projet, un script, qui a posé débat et qui était vraiment politiquement incorrect ?

Oui bien entendu. Cela arrive au quotidien. Dernièrement, nous avons publié un ouvrage dont nous sommes très fiers, sur un enfant autiste, Qu'avez-vous fait de Florian ? Dans lequel, l'auteur a injurié un représentant de la fonction publique. D'ailleurs, à la suite de cette publication, nous avons eu un procès. En ce qui me concerne, je persiste et je signe, parce qu'il en va de la

responsabilité individuelle de chacun.

Et là, c'est vous, l'éditeur, qui étiez responsable devant la loi ?

Oui. L'auteur est lui aussi responsable, bien entendu. Mais vous avez le droit de dire des bêtises dans votre salle de bain. Maintenant, si moi je les publie, je les fais savoir à tout le monde. C'est à ce moment là qu'il peut y avoir injures publiques. Après, on assume, ou on n'assume pas, ça c'est un autre aspect du problème.

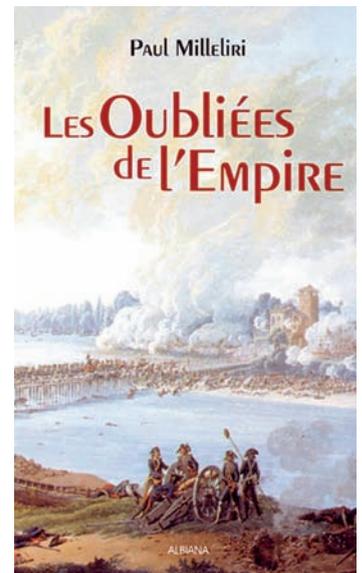
Ah ? Et dans ce cas précis, vous avez assumé ?

Oui, j'ai assumé. J'ai pris des risques, et j'ai eu un procès, à la suite de cela, par la personne qui considérait avoir été injuriée. Bon. J'ai persisté et j'ai signé. Et c'est d'ailleurs ce que j'ai dit devant le tribunal. Je ne vis pas au pays des bisounours.

La liberté d'expression, OUI, sans les dérives et les utilisations commerciales...

Cela pose, et repose encore, la grande question de la liberté d'expression dans les médias et l'édition...

La liberté d'expression, c'est quelque chose de fondamental. Nous en sommes tous les dépositaires et les garants. En particulier dans ces métiers que vous citez. Mais il faut être particulièrement éclairé dans ce que nous faisons. Il faut faire particulièrement attention aux dérives et aux utilisations commerciales.



Des utilisations commerciales de quels types ?

Je fais ici notamment allusion à l'affaire Dieudonné. La médiatisation qui a entouré ses propos lui ont permis de vendre je ne sais combien de cochonneries à tout le monde. Ca, ce sont des choses que nous devons combattre. Là, nous ne sommes plus dans la problématique de la liberté d'expression. Il s'agit ici d'appel à la haine, dans les pires formes que l'on puisse connaître. A savoir l'antisémitisme, l'anti-islamisme, l'antitout et l'antihumain d'une manière générale. En ce qui me concerne ici, je n'ai pas d'ambiguïté, ni de discussion de deuxième niveau. Je dis les choses clairement : il faut mettre en place des remparts. Et ces remparts, dans une démocratie on appelle cela la justice et la loi.

■ Frédéric Bertocchini

ICN Informateur Corse Nouvelle

Société d'édition : CORSICAPRESS EDITIONS SAS
Résidence Empereur - 4, rue Impératrice Eugénie
20200 Bastia - ☎ 04 95 32 92 35

www.corse-information.info

Directeur de la publication et de la rédaction :
Paul Aurelli ☎ 04 95 32 89 95

✉ journal@corse-information.info

Conseiller éditorial : Jean Bozzi

Conseiller "Diaspora" : Christian Gambotti

Conseiller "Cultura e lingua Corsa" : Roland Frias

● Rédaction/Annonces légales/Abonnements :

1, rue Miot (2^{ème} étage) 20200 Bastia

Rédaction ☎ 04 95 32 04 40 ☎ 04 95 32 89 95

✉ journal@corse-information.info

Annonces légales : ☎ 04 95 32 89 92

✉ al@informateurcorse.com

Abonnements : ☎ 04 95 32 89 97

✉ icn-abonnement@orange.fr

● Bureau d'Ajaccio (adresse correspondance) :

21, cours Napoléon BP 30059

20176 Ajaccio cedex 1 - ☎ 04 20 01 49 84

✉ journal@corse-information.info

● Bureau de Paris (adresse correspondance) :

✉ journal@corse-information.info

● Comité de rédaction :

Paul Aurelli, Jean Bozzi, Christian Gambotti, Roland Frias, avec la collaboration de : Jeanne Bagnoli, Angèle Benedetti, Frédéric Bertocchini, Feli Filippi, Véronique Franchi, Marie Gambini, Jean-Toussaint Leca, Toussaint Lenziani, Florent Lenziani, Michel Maestraci, Giacomu-Andria Mela, Jacques Paoli, David Raynal, Jean-Claude de Thandt et d'Antoine Asaro

● Relations extérieures/Régie de la publicité

Promotion/événements/Éditions thématiques :

Ajaccio ☎ 04 20 01 49 84 • Bastia ☎ 04 95 32 89 96

✉ jfa@corse-information.info

Impression : AZ Diffusion - ZI Pastoreccia -

Lot. Freymouth 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia (à date de parution)

PAO : Studio ICN Bastia - Maquette avec la

collaboration d'Olivesi Graphique 20000 Ajaccio

CPPAP 0314188773 - ISSN 2114-009

Président de CORSICAPRESS EDITIONS SAS : Paul Aurelli

Président du Comité de surveillance : Pierre Pugliesi

Vice-Président : Jérôme Fabro-Aurelli

Membres : Gérard Alexandre, Jean-Noël Amadei,

Jean Bozzi, Christian Gambotti, François Ristorcelli

ICN Informateur Corse Nouvelle® est membre du

SPHR/Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale

L'Informateur Corse® a été fondé par Louis RIONI†,

Corse Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine

Corse® fondée en 1969 sont protégés par l'antériorité

et les dépôts. Toute reproduction, même partielle, est

interdite sans l'autorisation expresse et écrite de

l'éditeur® (Loi du 11 mars 1957).

ICN Informateur Corse Nouvelle est habilité à la

publication des annonces légales et judiciaires pour

les départements de la Corse-du-Sud et de la Haute-

Corse (Arrêtés préfectoraux). Le prix pour 2014 de la

ligne est fixé à 4,04 € HT (Arrêté ministériel). Les

conditions de tarifications au lignage et les définitions

correspondantes sont communiquées sur demande à :

gestion@corsicpress-editions.fr

facebook

<https://www.facebook.com/Informateur.Corse.Nouvelle>

En route pour la vie active

Dans un contexte de recrutement de plus en plus difficile, nos choix de formation et d'orientation sont plus que jamais décisifs et ce, à toutes les étapes de notre carrière. Du lycéen en plein questionnement sur son avenir au salarié prêt à opérer le grand saut de la reconversion, découvrez les secteurs les plus prometteurs de cette année 2014.



Vendre sur la Toile : comment créer une e-boutique ?



Avec une boutique installée sur le net, il n'y a plus d'heure d'ouverture ni de fermeture, plus de dimanches ni de jours fériés... Le magasin est ouvert à la clientèle 24 heures sur 24, avec une vitrine qui s'offre aux yeux du monde entier. Mais la concurrence est vive. On compte 120.000 sites marchands actifs en France. Et 36% ne réalisent pas plus de dix transactions par mois... Pour prendre pied sur ce marché, il convient d'ouvrir un «magasin» fonctionnel qui réponde à toutes les attentes du client, sans que celui-ci en ait sa claque de cliquer sans trouver ce qu'il cherche.

Faire appel à une société spécialisée

Mais comment ouvrir une e-boutique, fonctionnelle et facile d'accès ? Une solution consiste à s'adresser à un concepteur de sites web qui créera l'interface, puis à un expert du droit qui veillera au respect des procédures et enfin à un

spécialiste financier qui sécurisera les paiements. Mais, c'est là faire appel à plusieurs partenaires, et gérer tout ce petit monde peut compliquer énormément la tâche. Le plus simple est donc de confier l'opération à une société spécialisée, qui s'occupera à elle seule de ces différents aspects et qui

assurera ainsi la création d'un site marchand immédiatement opérationnel. Et, en la matière, l'offre est conséquente : en quelques années, les prestataires se sont multipliés et il en existe aujourd'hui pour tous les goûts et toutes les bourses. Exemples : la société Oxatis (www.oxatis.com) présente différentes formules, sans engagement, sur simple abonnement, selon le volume d'affaires envisagé. Pour un magasin proposant 100 produits, le tarif de l'abonnement est de 19 euros HT par mois. Pour un magasin avec un stock de 10.000 articles, la somme mensuelle est de 199 euros HT. Chez Id-Commerce (www.id-commerce.com), qui fait dans le haut de gamme, le premier prix est l'achat d'un pack à 2 440 euros HT, avec un abonnement de 56 euros HT par mois. Avant de se lancer, le futur commerçant a donc intérêt à éplucher les offres proposées et à demander des devis s'il veut du sur-mesure.

S'installer dans une galerie marchande

Plutôt que de planter son site au hasard dans l'immensité du net,



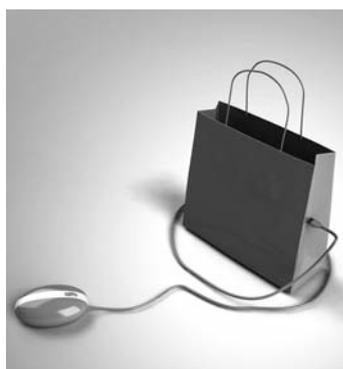
une autre solution consiste à se faire héberger sur un site commercial très achalandé, de la même manière que, dans le monde non virtuel, on peut ouvrir sa boutique dans la galerie marchande d'un grand centre commercial. Sur le net, le célèbre site d'enchères Ebay accueille ainsi des vendeurs professionnels qui paient un abonnement minimum de 24,95 euros par mois. Mais, attention, ils doivent reverser à Ebay une commission de 5 à 9 % (selon les produits) du prix d'un article vendu.

Être bon commerçant

Avec internet, le commerçant ne voit pas ses clients, mais il ne doit pas pour autant se payer leur tête. Comme dans la vraie vie, il doit être en mesure de répondre à leurs attentes. Quelles sont-elles ? La Fevad (Fédération du e-commerce et de la vente à distance, www.fevad.com) en a dressé la liste :

- ✓ des prix intéressants ;
- ✓ la disponibilité des produits ;
- ✓ la rapidité de livraison ;
- ✓ la confiance.

Tout bon e-commerçant doit donc avoir du stock, pour livrer rapidement une clientèle qu'il s'agit de fidéliser. ■



Rappel de la loi

Le net n'est pas un espace hors-la-loi, un Far West ouvert aux charlatans. Tout vendeur professionnel doit être dûment inscrit au Registre du commerce ou, s'il débute, avoir un statut d'auto-entrepreneur. Et sur le site de vente, le commerçant a des obligations légales :

- ✓ annoncer une date limite de livraison ;
- ✓ afficher un numéro de téléphone non surtaxé pour qu'un client puisse le joindre ;
- ✓ informer ce client qu'il bénéficie d'un droit de rétractation sous sept jours à compter de la date de livraison ;
- ✓ afficher une adresse mail ou un formulaire de contact.

L'armée, tout un arsenal d'emploi et d'avantages

Depuis la suppression du service militaire, l'armée s'est professionnalisée et recrute chaque année des milliers de jeunes. Pour postuler, il y a trois conditions préalables : être Français, jouir de ses droits civiques et avoir effectué sa journée défense et citoyenneté.

Armée de l'air

Comme dans l'armée de terre, l'aviation recrute régulièrement des jeunes de tout niveau. Pour les non-bacheliers s'offrent ainsi les carrières de militaires du rang qui exerceront en tant que fusilier commando, aide-mécanicien, chauffeur ou cuisinier... Les bacheliers auront le grade de sous-officier (mécanicien, logisticien, interpréteur d'image...) et les grosses têtes, devenues officiers, exerceront en qualité de pilote, d'ingénieur ou de contrôleur aérien... Sur son site internet, l'armée de l'air joue la séduction et souligne les avantages du statut militaire : recevoir une formation initiale complète durant laquelle le nouvel engagé est logé, nourri et rémunéré ; avoir accès à la formation continue tout au long de son parcours professionnel et bénéficier de 45 jours de congés par an et de la sécurité de l'emploi durant toute la durée du contrat. Des salaires mensuels indicatifs sont donnés. Militaire technicien de l'air (homme du rang) : 1.035 euros ; sergent-chef (sous-officier) : 1.590 euros ; lieutenant (officier) 2.570 euros.

Un site utile : www.air-touteunearmee.f



Armée de terre

Les militaires prennent leur retraite à 43,8 ans en moyenne. Pour renouveler ses cadres, l'armée de terre a récemment lancé une vaste campagne visant à engager 10.000 nouvelles recrues. Et pas uniquement pour tenir un fusil : les métiers proposés sont divers et variés, les effectifs se répartissant aussi entre agents logistiques, moniteurs de sport, assistants administratifs ou mécaniciens... Ces offres s'adressent à un très large public, quel que soit le niveau d'études du candidat. Si par exemple vous avez entre 17 ans et demi et 29 ans au plus, et que vous n'avez pas le baccalauréat, vous pouvez devenir « engagé volontaire de l'armée de terre ». Un premier contrat de 3,5, 8 ou 10 ans est proposé, renouvelable jusqu'à 27 ans de service. Si le salaire, qu'on appelle la solde, n'est au départ que de 1.067 eu-

ros par mois (taux en vigueur au premier janvier 2012), il se double de l'avantage non négligeable d'être nourri et logé à la caserne. Pour les titulaires d'un bac plus 1 ou 2 âgés au maximum de 25 ans, des formations de sous-officiers sont au programme, avec une solde initiale de 1.403 euros pour un sergent. Enfin, les diplômés qui affichent un bac plus 5 peuvent, sur concours, être admis à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, où sont formés les officiers. Là, l'élève officier perçoit une rémunération de 1.585 euros par mois. Devenu lieutenant, il touchera 1.910 euros et, promu capitaine, 2.528 euros. Toutefois, quelle que soit la porte par laquelle on entre, il y a possibilité de grimper l'escalier social : 70 % des sous-officiers ont débuté comme engagés volontaires. Et 50 % des officiers sont d'anciens sous-officiers.

Un site utile : www.recrutement.terre.defense.gouv.fr



Marine nationale

La marine a toujours le vent en poupe : elle recrute chaque année près de 3000 jeunes, hommes et femmes, âgés de 16 à 29 ans, avec ou sans qualification, d'un niveau scolaire allant de la 3^e à Bac plus 5... et dans de nombreux domaines, puisque la marine propose 45 métiers différents. Au sein des armées, c'est l'offre la plus large. Offrant la possibilité de naviguer aussi bien à bord des bateaux et sous-marins que de rester à terre dans les bases navales et les ateliers militaires, elle ne vous obligera pas nécessairement à jouer les marins au long cours !

Un site utile : www.etremarin.fr



Quelle que soit l'armée choisie, la carrière militaire présente un gros avantage : à la retraite (fixée par un âge limite qui dépend du grade acquis), le militaire touche une pension indexée sur le nombre d'années de service, qu'il peut cumuler avec le salaire d'une nouvelle activité professionnelle dans le monde civil. Et le ministère de la Défense prévoit, pour les militaires ayant accompli au moins quatre années de service, un processus d'accompagnement individuel et personnalisé, afin de faciliter la poursuite de leur carrière dans le civil.

Travailleurs détachés : sous et dessous du business

Qu'est-ce qu'un travailleur détaché ? Selon la Commission européenne, toute société enregistrée dans un des 28 pays de l'Union européenne a le droit, au nom de la libre circulation des travailleurs, de détacher, à «titre provisoire», ses propres salariés pour effectuer des travaux et prestations dans un autre pays membre. Les salariés ainsi missionnés deviennent alors des «travailleurs détachés». Par exemple, si une entreprise polonaise obtient un chantier en France, elle peut y envoyer ses propres ouvriers pour réaliser ce contrat.



Règles du jeu

Au niveau du salaire et des conditions de travail, l'employé doit bénéficier du régime en vigueur dans le pays d'accueil, si ce régime est plus favorable que celui pratiqué dans son pays d'origine. Un Polonais détaché en France accèdera au salaire minimum garanti, alors qu'un Français détaché en Pologne conservera les avantages accordés en France. En revanche, sur le plan des charges sociales et patronales à verser, la société qui détache des travailleurs est uniquement liée au pays où elle est immatriculée. Où qu'elle exerce, une société polonaise cotisera en Pologne. Or, selon les 28 pays de l'Union, le montant de ces charges (qu'on appelle le coût du travail) n'est pas le même. Conséquence : la société d'un pays où les charges sont «légères», quand elle travaille dans un pays où les charges sont très «lourdes», est plus compétitive qu'une entreprise locale, car, ayant moins de

charges à payer, elle peut proposer des prix plus bas et plus attractifs.

Abus

Ce système, qui permet à une société de travailler à l'étranger en échappant aux cotisations locales, cause des inégalités et engendre des dérives. Dans certains pays où les charges sont très faibles, sont ainsi créées des sociétés fantômes qui n'ont aucune activité réelle dans ce pays. Ce sont des coquilles vides. Tous les employés recrutés sont envoyés exclusivement à l'étranger en tant que travailleurs détachés, et leur

activité n'a rien de «provisoire». D'où une concurrence déloyale. Et des fraudes : ces travailleurs détachés ne sont pas toujours déclarés et sont parfois payés en dessous des minima pratiqués dans le pays d'accueil. Il y aurait ainsi en France de 200.000 à 300.000 travailleurs détachés non déclarés.

Des Français détachés... en France

Une astuce, pour exploiter le dispositif, consiste pour une société ou une agence d'intérim située dans un pays A (où les charges sont faibles), à recruter des travailleurs d'un pays B (où les charges sont lourdes), qu'ensuite elle détache pour travailler dans ce pays B ! Ainsi, en France, sur environ 200.000 travailleurs détachés officiellement déclarés (dont 20 % des effectifs sont des citoyens po-

lonais), 13 % sont... des Français. Un ressortissant français peut s'inscrire dans une agence de travail temporaire au Luxembourg qui va ensuite le placer en France dans une entreprise française, permettant à celle-ci de ne pas payer de charges sociales, puisque ces cotisations sont réglées par l'agence d'intérim au Luxembourg, où elles sont beaucoup plus faibles. Quant au travailleur détaché, si son salaire est obligatoirement aligné sur ceux pratiqués en France, en revanche, étant sous contrat avec une société luxembourgeoise, il ne cotisera en France ni pour son assurance-maladie, ni pour le chômage, ni pour la retraite, ce qui peut lui réserver de mauvaises surprises... L'autre perdant, c'est bien sûr l'État français qui, avec ces montages transfrontaliers, voit un montant non négligeable de cotisations lui passer sous le nez.



MFE
Maison des Français
de l'Etranger



Solutions

Le 9 décembre 2013, les ministres européens du Travail ont convenu de renforcer les contrôles et d'autoriser chaque pays membre de l'Union à faire sa police. En France, l'objectif affiché est de frapper à tous les niveaux : une entreprise française, qui confie un travail de sous-traitance à une société étrangère détachant des travailleurs sans respecter les règles du jeu, sera désormais poursuivie pour complicité

Foot : devenez agent de joueur

Comme les artistes de cinéma, les joueurs de football professionnels ont des agents, qui leur permettent de changer de club et de signer de juteux contrats. Mais cette profession, qui peut être très lucrative, nécessite l'obtention d'une licence délivrée par la FFF (Fédération française de football). Et pour décrocher ce précieux sésame, autant dire que l'examen est plutôt gratiné ! Sur 500 candidats qui se présentent bon an mal an, seulement 10% sont reçus.



Des écoles préparatoires

Pour participer à l'examen, le candidat doit déjà montrer patte blanche, et présenter un casier judiciaire vierge. Ensuite, il a intérêt à être calé... Si l'exercice se présente sous la forme ludique d'un quiz, il n'en réclame pas moins beaucoup de savoir. Dans une première épreuve, dite «générale», le candidat devra mettre en œuvre ses connaissances juridiques, aussi bien en termes de droit des contrats, que de droit social, droit des assurances, droit fiscal, droit des sociétés, droit des associations et droit du sport ! Dans une seconde épreuve, dite «spécifique», il devra savoir énoncer sur le bout des doigts les règlements de la Fédération française de football, de l'Union européenne de football (UEFA) et de la Fédération internationale de football (FIFA)... Pour se préparer à cet examen très corsé, il existe désormais des formations spécialisées, dispensées par des organismes comme l'École des agents de joueur de foot (www.eajf.fr) ou l'école Amos (www.agent-de-joueur.com)

Pas facile mais ça peut rapporter gros

Question : combien touche un agent pour sa prestation ? Selon les textes en vigueur, il ne peut pas empocher plus de 10 % des sommes mises en jeu. Démonstration : pour la somme

(45.000 x 12 x 4). Ayant œuvré à ce transfert, l'agent de Martin peut alors toucher, au maximum, soit 10 % du transfert (ce qui fait 500.000 euros), soit 10 % du contrat (ce qui fait 216.000 euros). Dans cet exemple, il a donc intérêt à se faire rémunérer sur le montant du transfert. Mais dans le cas de figure où ce montant est inférieur à celui du contrat (si par exemple Martin gagne 150.000 euros par mois, le changement représentera alors un contrat global de 7,2 millions sur 4 ans), l'agent demandera à être rétribué sur la base de ce contrat, qui lui rapportera 720.000 euros (les 10 % de 7,2 millions). Mais au final qui verse ces sommes rondelettes à l'agent ? Deux options sont possibles : soit c'est le joueur Martin qui rétribuera lui-même son agent, soit, de plus en plus fréquemment, ce dernier sera payé par le club qui a recruté le joueur.

Une concurrence très vive

À l'heure actuelle, on compte en France 337 agents officiellement licenciés. Et environ 1900 joueurs professionnels : 550 en Ligue 1 (l'élite), 480 en Ligue 2, 420 en national (l'échelon 3) et 450 Français qui jouent à l'étranger. En termes de statistiques, cela représente 1 agent pour 5 à 6 joueurs. Mais les chiffres sont trompeurs. En effet, seuls les



joueurs qui jouent en Ligue 1 et 30 % de ceux qui évoluent à l'étranger font l'objet de transferts et signent des contrats suffisamment lucratifs pour permettre à un agent de faire son beurre. De plus, certaines stars du secteur, qui ont une notoriété et un meilleur carnet d'adresses que les autres, monopolisent le marché : en France, le n° 1 de la profession a ainsi une centaine de joueurs sous contrat. Au final, seuls 40 % des agents de footballeurs arrivent à vivre de cette unique activité. ■

Web utile :

LE SITE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
www.fff.fr



José Giansily dresse son bilan en Casinca

Après 25 ans de mandat électif, conseiller municipal, puis adjoint à la mairie de Vescovatu et Président de la Communauté de communes, José Giansily a annoncé qu'il ne briguera pas d'autre mandat. «L'heure est venue de laisser la place aux jeunes» confie-t-il, avec la maturité de ses 70 printemps, qui lui font aspirer à des jours tranquilles. La décision a le mérite d'être sage et réfléchie, et le moment venu, de dresser le bilan d'action d'une Communauté de Communes dont il assure la présidence depuis sa création.

Après 12 ans passés à la tête de la Communauté de communes de la Casinca, que diriez-vous sur l'intercommunalité ?

L'intercommunalité en Corse est encore à construire. Pendant 12 années, j'ai œuvré inlassablement à faire partager l'intérêt communautaire. Comme vous pouvez le constater à l'échelle de la Corse, le pari n'est pas gagné. Mon successeur devra continuer dans ce sens et la Casinca a les atouts pour être exemplaire.

Quels sont vos principaux motifs de satisfaction ?

La Casinca est un territoire géographique bien délimité et les villages sont très rapprochés les uns des autres. Cette proximité géographique agit également sur les hommes. Les élus communautaires ont des liens très étroits entre eux. Mon travail a été facilité grâce à ces liens humains. Aussi, il m'a été facile de proposer et réaliser le projet de territoire qui est un document prévisionnel de développement et d'aménagement pour les 20 années à venir et le schéma culturel. Schéma culturel qui est initié avec le dépôt de la demande de permis de construire du centre culturel à Saint Pancrace. Ce projet sera la référence de l'action communautaire : le centre culturel sera le moteur de la création et de la diffusion des animations culturelles sur les 7 communes de la Casinca.

Les compétences de base de l'intercommunalité sont l'aménagement et le développement économique. Quel est votre bilan dans ce domaine ?

Cette notion d'aménagement et de développement reste vague, mêmes pour les autres collectivités. Mais en

Casinca, les élus pensent que la base du développement d'un territoire est constituée par les voies de communication et par les réseaux d'eau potable et d'assainissement. Pour accueillir de nouveaux résidents, davantage de touristes et de nouvelles entreprises ou artisans, il est indispensable d'offrir une bonne distribution d'eau et un bon système de traitement des eaux. Et c'est ce qu'on a fait en Casinca. Le système de traitement des eaux usées existant comprend une station d'épuration 18 postes de refoulement et 110 km de réseaux. Le syndicat de l'eau a remplacé des réseaux vétustes et construit des réservoirs et la Communauté de communes a construit de nouveaux réseaux de collecte des eaux usées.

Vingt kms de réseaux supplémentaires ont été construits en 2012-2013. Une quinzaine de kms sont programmés pour 2014-2015. Le schéma assainissement réalisé en 2008 prévoit encore deux phases de travaux de construction de réseaux. Le projet à sa phase 2 est prêt, les dossiers de financement sont déposés auprès du PEI, de l'Agence de de l'eau, de la CTC et le Conseil général de la Haute-Corse. La Casinca pourra alors se vanter d'avoir sur son territoire un maillage de distribution et traitement des eaux très performant.

Et dans le domaine de l'environnement ?

En 1997, le maire de Vescovato a fermé la décharge qui se trouvait dans la plaine et depuis cette date les déchets ménagers de la Casinca sont transférés au centre d'enfouissement de Tallone. La Communauté de communes a ensuite réhabilité le site de la décharge de Codole, dans la foulée, elle a éliminé une vingtaine de



José Giansily va mettre un terme à douze années de présidence à la Communauté de Communes de la Casinca

décharges sauvages et procédé à l'enlèvement de plus de 200 carcasses sur l'ensemble du territoire avec le soutien de l'Ademe.

La mise en place du tri sélectif s'inscrit également dans ce souci de préservation du milieu et des richesses naturelles. Bien sûr des efforts restent à faire, des améliorations sont nécessaires. La collecte des déchets est assurée par la Communauté de communes.

L'aménagement des points de regroupement déchets qui avait pour objectif de rationaliser les tournées et maîtriser les coûts de collecte, a eu l'effet contraire à cause des énormes quantités de déchets autres que ménagers déposés sur la voie publique.

La mise en place d'une collecte spéciale des cartons des commerces n'a eu aucun effet positif sur l'organisation ou sur le coût. Deux équipes de deux personnes sont chargées de ramasser les encombrants sur la voie publique en permanence. Mais compte tenu de la prolifération des dépôts, il est de plus en plus difficile de visiter tous les points en une semaine.

De plus, lorsqu'on réhabilite des stations d'épuration et on construit des réseaux, on élimine les rejets dans le milieu naturel et cela est une action forte pour l'environnement.

Pour conclure sur ce domaine, lorsqu'on met en place un réseau de 7 citernes d'eau de 30m³ pour lutter contre les feux de forêts en des endroits stratégiques c'est aussi une action en faveur de l'environnement.

La mise en place du service public de l'assainissement autonome (SPANC) s'inscrit également dans le respect du règlement, mais surtout dans le souci de préservation du milieu.



Autour du sous préfet de Corte à l'occasion du 10^e anniversaire de la CCC

Foot et Macagna !

Vagabondage !

Il y a quelques années - pour moi c'était hier - j'avais fait un «papier» sur le goal Pierre Stefani (plus connu sous le surnom de «La Bougie») affirmant qu'il n'y avait aucun gardien au monde ayant fait un plongeon unique. Et pour cause... Pierrot était tombé dans une cage d'ascenseur vide, de six étages et, s'en était sorti avec seulement quelques contusions. Transporté à la Clinique Maynard il y avait été, non seulement bien soigné, mais y fut engagé, y travailla une partie de sa vie. Aujourd'hui, heureux retraité, il narre cette «aventure» avec beaucoup de plaisir.

Le gardien de l'Île-Rousse Florian Menozzi a permis à son équipe d'éliminer Bordeaux. Pas étonnant, quand on est Cortenais de briller dans une cage. N'est-ce pas le pays d'un certain Dumé Colonna et de Pascal Risterucci ? Et l'Île-Rousse, n'est-elle pas la patrie de Marius Tagliagozzi, Marius Vescovali, Titi Molinari, Henri Couprie, Joseph Escobar tous brillants footballeurs ? Même si quelques-uns ont disparus. Leur esprit veille toujours dans cette cité où ils ont usé leurs shorts et leurs crampons.

L'Anecdote qui suit a été vécue en direct par l'auteur de ces lignes. Passant un jour, devant un bar du côté du marché, en terre Ajaccienne, j'entends l'ami Jules Sabiani, brillant footballeur du «Bistrot» me héler «O Sà veni qui», j'entre et Jules me présente le barman qui racontait sa carrière de footballeur, alors que Jules, soutenait que ce gars n'avait jamais joué nulle-part...

Et, comme le garçon de café, affirmait le contraire en déclarant haut et fort : «Oui je jouais Demi...», et Jules le reprenant de volée : «Ah oui je me souviens, tu jouais Demi-Panaché».

Cela se termina par une «scaccanata...».

Cela s'est passé à Furiani ! Le Sporting venait d'étriller le grand Saint-Etienne. Les «Verts», Herbin en tête se plaignaient du fameux «syndrome de Furiani»... Et Kanyan qui venait de leur marquer deux buts «Kanyanques» de me lancer : «Dis, ils ne se montent pas un peu à sega...».

■ Jacques Paoli

■ Toussaint Lenziari

Fanfan Tagliaglioli : La mémoire du GFC Ajaccio

Le nom de Fanfan Tagliaglioli est plus que jamais associé à celui du Gazélec Football Club Ajaccien. En 1963, trois ans après la fusion entre le "bistrot", c'est-à-dire le FCA, et le Gazélec, Fanfan est alors un jeune Cervionais qui tombe amoureux de ce club. Ami de la plupart des grands joueurs de l'époque, comme Taverni, Alfonsi ou Kervella, Fanfan Tagliaglioli a tout connu des exploits des Diables Rouges dans les années 60 : quatre titres de champion de France amateur, mais également des exploits en coupe de France, contre l'Olympique de Marseille, ou l'AC Ajaccio au Parc-des-Princes. Puis, en 1970, Fanfan intègre l'équipe dirigeante, qui le sollicite pour représenter le club à Paris. Par la suite, il deviendra président d'Honneur, à vie, et même président actif depuis une dizaine d'années à présent. Nous avons rencontré Fanfan Tagliaglioli, celui qui est aujourd'hui, à la fois, supporter, président et la mémoire d'un club pas comme les autres...

Ma vraie passion, c'est le Gazelec !

Fanfan, vous êtes supporter du GFCA depuis des décennies, et président depuis quelques années. Mais vous êtes pourtant de Cervioni, c'est bien ça ?

Oui, je suis natif de Cervioni. C'est mon village, et je l'adore. Mais mon père était de la région ajaccienne. Les Tagliaglioli sont de Bocognano plus précisément. Mais me concernant, je suis né dans le village de ma mère, à Cervioni. C'est également là-bas que j'ai commencé mes études.

Quelle a été votre première activité ?

Je suis parti dans l'enseignement très jeune, au Maroc. A cette époque là, il était facile d'aller enseigner là-bas. Je suis donc devenu instituteur. Il y avait ceux qui enseignaient en français, ce qui était mon cas, et ceux qui enseignaient dans la langue de là-bas. Après quoi, j'ai fait mon service militaire. C'est à cette occasion que j'ai abandonné l'enseignement, afin d'entrer dans le monde des jeux. Je suis donc parti à Paris afin de devenir croupier, puis j'ai terminé comme directeur et président d'un cercle de jeux.

Je suppose qu'au Maroc, vous avez dû fréquenter beaucoup de jeunes Corses qui se trouvaient dans la même situation que vous ?

Oh oui. Enormément ! A l'époque, vous savez, les jeunes partaient travailler souvent très loin. Beaucoup de jeunes Corses, comme moi, sont partis au Maroc. La vie y était très agréable. C'est vraiment un beau pays. J'étais dans le sud tout d'abord, puis à Meknès ensuite, et j'en garde vraiment un très bon souvenir. Nous étions entre-nous et nous gagnions bien notre vie. Nous nous retrouvions souvent pour parler de la Corse. J'avais vingt ans, et je vais vous dire une chose : c'est au Maroc que j'ai passé les plus belles années de ma vie.

On sent que ce pays vous a marqué, et que vous gardez une grande affection pour les Marocains.

C'est vrai. Je me souviens que nous nous sommes retrouvés plusieurs Corses, six ou sept au moins, dans un bled qui s'appelait Erfoud. Nous étions comme des pachas ! Nous partions en vacances un peu plus tôt que les autres, parce que dans cette région du Maroc, les chaleurs sont très fortes l'été. Dès le 15 juin, nous étions en vacances, alors que partout ailleurs il fallait attendre la fin du mois. Ca nous faisait trois mois et demi de vacances, vous imaginez ? Ensuite, lorsque je suis parti à Meknès, c'était très agréable aussi. Il y



avait aussi beaucoup de Corses là-bas, avec une Amicale. J'enseignais dans un endroit où les Européens n'avaient pas le droit d'aller. Les instituteurs comme moi avions une dérogation pour accéder à certains endroits. C'était agréable donc... Mais à l'époque. J'y suis retourné il n'y a pas longtemps, et ce n'est plus pareil. Beaucoup de choses ont changé.

Fanfan, vous dites que vous êtes de Cervioni. Mais là-bas, on est plutôt pour le Sporting non ?

Non... Oh non, il faut que je vous explique. Bon, aujourd'hui, les choses ont peut-être changé. Beaucoup d'anciens de mon âge ne sont plus là malheureusement. Mais à l'époque, à Cervioni, il y avait un certain monsieur Agostini, qui s'avérait être mon oncle. Je l'adorais ! Il était président d'une équipe de football qui s'appelait l'Etoile de Cervioni. Il y a bien longtemps de cela, le club de Cervioni a voulu organiser un grand match amical au village, afin d'inaugurer le stade. Les dirigeants du club avaient sollicité ceux du Sporting Club de Bastia. Mais les dirigeants de Bastia, à l'époque, avaient demandé un peu d'argent pour réaliser le déplacement. Ayant appris cela, j'ai appelé mon oncle afin de lui dire que si il voulait jouer

contre le GFCA, c'était possible. Il n'était pas question d'argent en ce qui nous concerne. Nous voulions simplement faire une belle fête du football. A cette époque là, le GFCA était champion de France amateur. C'était une grande équipe, et mon oncle était particulièrement surpris de cette proposition. Il a bien évidemment accepté. Après quoi, j'ai appelé tous mes amis d'enfance, qui étaient les joueurs de l'époque, comme Taverni, Alfonsi et tous les autres...

Et ils sont montés à Cervioni ?

Bien sûr ! Je me souviens avoir sollicité les joueurs, avant même d'en parler aux dirigeants. Et tout le monde était d'accord. Nous avons donc fait le match amical pour inaugurer le stade, puis ensuite nous avons fait la fête dans les restaurants du village. Je me souviens que nous avons même redescendu un mouton de Cervioni !

Un mouton ? Comment cela ?

Oui, Fanfan Battestini, que l'on appelait le «Cahuzac de Cervioni» m'avait donné un mouton. Je me souviens qu'on avait loué une 404 avec Charly Taverni, et le mouton s'est retrouvé dans le coffre. Et le lendemain matin, lorsque nous sommes revenus sur Ajaccio, nous avons jeté le mouton sur la pelouse

du stade de Mezzavia. Mais l'histoire ne s'est pas arrêtée là... En effet, la semaine d'après, les dirigeants du GFCA avaient invité les Cervionais à Mezzavia, dont mon oncle, afin de donner le coup d'envoi d'un match de CFA. Et à cette occasion, ils ont remonté un autre mouton ! Et à partir de ce moment là, il a commencé à y avoir beaucoup de supporters du Gazélec de Cervioni. Il n'y avait pas un magasin à Cervioni, où il n'y avait pas un fanion du Gazélec ! Bon, après il y a eu le Sporting, et forcément aujourd'hui les jeunes connaissent moins...

1963, le Gazelec grand club de la Corse

Au-delà de cette histoire de moutons, le Gazélec était à l'époque, en 1963, le grand club de la Corse. Ceci explique sans doute cela...

Ah oui ! Le GFCA, c'est le club historique ! C'est le premier club qui a franchi la mer ! C'est le premier club corse qui a commencé à jouer en CFA sur le continent. Il faut rappeler que le GFCA a été plusieurs fois champions de France amateur.

Au-delà du GFCA, le football a vraiment une place importante dans votre vie n'est-ce pas ?

Oh, le football... Le Gazélec surtout ! Ce club, c'est un peu comme si c'était ma maîtresse. Je vais vous dire une chose. Je ne suis pas chasseur. Je ne suis pas pêcheur. Ma vraie passion, c'est le Gazélec ! J'ai commencé à m'investir au club dans les années 70. Dès 1963, j'étais supporter, puisque les joueurs de l'époque étaient mes amis. Je les fréquentais tout le temps. Dans la journée, le soir, ou à l'apéritif. Je partais souvent en déplacement avec eux. Et puis en 1970, lors d'une assemblée générale, on s'est adressé à moi pour me faire une proposition. Je me souviens que j'étais au fond de la salle, et on s'est tourné vers moi pour me demander si j'acceptais d'intégrer l'équipe dirigeante et de représenter le Gazélec à Paris. Bien entendu, j'ai accepté avec grand plaisir. Ensuite, j'ai été nommé président d'Honneur à vie. Je vivais à Paris à cette époque, et je ne pouvais pas être très actif. Puis, lorsque je suis revenu en Corse, à la retraite, on m'a proposé de devenir président actif.

Cela fait combien de temps que vous êtes président à présent ?

Cela fait bien une bonne dizaine d'années, après le départ du président Bujoli. Je resterai président tant que ma santé le permettra...

Fanfan, vous vous souvenez vraiment du premier titre de champion de France en 1963 ?

Bien sûr que je m'en souviens ! C'était à Versailles ! Il y avait Ker-

vella, Risterucci, Dellasantina, Bertolucci, Alfonsi, Kanyan, Scaglia, Méhourri, je me souviens de tout le monde. A l'époque, le CFA était un niveau très important. Il y avait des équipes comme Brest, Laval et bien d'autres. C'était énorme ! Surtout pour la Corse... Lorsque le Gazélec a gagné sa première finale à Versailles, 6 buts à 1 contre Brest, il y avait une foule énorme à l'aéroport d'Ajaccio lorsque nous sommes rentrés. Et puis cela a été suivi d'une fête magnifique dans toute la ville.

Et le plus extraordinaire dans tout ça, c'est que le Gazélec réalisait des exploits avec de nombreux Corses dans l'équipe !

Oui, dans l'équipe, mais aussi dans les tribunes ! Les Corses se déplaçaient beaucoup dans les stades ! Je me souviens avoir vu 25.000 spectateurs en tribunes pour une finale de Championnat de France Amateur au Parc-des-Princes ! C'était beau !

Quant aux joueurs, ils étaient Corses, et même Ajacciens ! L'os-sature corse faisait qu'il y avait une bonne ambiance et une bonne entente dans l'équipe. Il y avait une grande solidarité dans l'équipe. Une vraie famille.

Aujourd'hui, vous pensez que le football a beaucoup changé ?

A l'époque, l'amour du maillot c'était quelque chose ! Ce n'était pas comme maintenant. Les joueurs n'étaient pas payés dans ces temps là. Bon, certains ont pu obtenir des places à EDF peut-être... Je ne sais pas. Mais la différence est qu'à l'époque, en effet, on jouait avec les tripes ! Ce club m'a vraiment marqué au fer rouge... Aujourd'hui, le Gazélec, c'est un peu ma vie...

Vous vous souvenez du but de Kanyan contre l'Olympique de Marseille ?

Kanyan était un joueur magnifique. Il en a marqué beaucoup des buts ! Alors, contre l'Olympique de Marseille, en coupe de France, il a tra-

versé le terrain, puis est arrivé sur la ligne de but avec le ballon dans les pieds. Là, il s'est retourné, il a regardé le public, et a donné un petit coup de talon dans le ballon pour le pousser au fond des filets. Il a ridiculisé l'Olympique de Marseille ! Ce but était magnifique, important, mais il en a marqué beaucoup d'autres...

Kanyan le Magnifique !

Vous avez assisté à des matchs de légende quand même...

Oui, notamment dans les années 60. J'étais à tous les matchs, jusqu'à Paris notamment. Je me souviens d'un match de coupe de France, en 1968, où le GFCA a éliminé l'ACA de la coupe de France au Parc-des-Princes. C'était Kanyan qui avait marqué à la 68e minute...

Vous vous souvenez même de la minute où le but a été marqué ?

Bien sûr ! Je me souviens aussi de la fête magnifique qui a suivi. Nous avions tout d'abord joué ce match à Marseille. Puis, comme les deux équipes n'avaient pas réussi à se départager, il y a eu un autre match à Paris. Et là, le GFCA a battu l'ACA qui pourtant évoluait à l'époque en première division. Bien évidemment, l'ACA était favoris. Le stade était plein à craquer !

On vous a vu pleurer à plusieurs reprises, notamment lorsque le GFCA s'est qualifié pour les demi-finales de la coupe de France il y a deux ans... Vous êtes un grand sensible ?

J'ai pris des cachets pour le cœur (rires). Quand il y a des matchs importants de ce type, et lorsqu'on gagne il est vrai que j'ai souvent la larme à l'œil. C'est émotionnel. Je n'arrive pas à suivre un match entièrement à cause de cela. Je vous donne un exemple : quand il y a un match à l'extérieur, je réfléchis à deux fois avant d'y aller. Maintenant, je me déplace moins souvent, car, je n'arrive plus à supporter la pression.

Ah bon ? Et comment suivez-vous les matchs alors ?

C'est très simple. Je reste à la maison à Ajaccio et je coupe le téléphone. Je me mets dans un coin, et j'attends que le temps passe. Je ne veux prendre personne au téléphone. Bien entendu, les consignes sont données avant. Si on gagne, ou si on fait match nul, une fois le match terminé bien sûr, on m'appelle immédiatement ! Si au bout de dix minutes que le match est terminé, je vois que personne ne m'a appelé, alors j'en conclus qu'on a perdu. Dans ce cas, c'est moi qui appelle et on me donne le résultat.

Tout ça à cause de la pression ?

Oui, c'est ça ! A Mezzavia, je ne peux pas faire autrement, alors je regarde le match. Quoi que... Même à Mezzavia. Si je vois que le match n'est pas joué, et que, par exemple, il reste cinq minutes à jouer, alors je m'écarte un peu. Je vais dans le bureau et j'attends la fin du match.

Et cette année alors ? Vous pensez quoi du parcours du GFCA en National ?

Ca se passe bien. Nous sommes troisième, sur le podium. Donc pour l'instant, nous sommes dans le groupe des équipes qui montent. Il ne faut pas regarder le premier ou le second, mais le quatrième. En regardant derrière, on s'aperçoit que nous avons cinq points d'avance sur Bourg-Péronnas qui nous talonne, donc tout va bien. Il faut aussi faire attention à Fréjus, qui est un club qui peut aussi nous inquiéter. J'espère de tout cœur qu'on parviendra à aller au bout et qu'on remontera en Ligue 2. Nous avons l'équipe pour en tout cas.

Parlons enfin de Mezzavia. Vous imaginez que le Gaz puisse jouer un jour dans un autre stade ?

Ah non ! Le Gazélec jouera toujours à Mezzavia ! Le contraire ne vient même pas à l'esprit ! Le chaudron de Mezzavia, quand même ! On ne va pas l'abandonner !

■ Frédéric Bertocchini



Protection maternelle infantile

■ Marie Gambini

Un outil indispensable aujourd'hui dans l'aide à la parentalité

En ces temps où la place de la famille, la protection de l'enfant ou encore le droit à l'avortement font encore débat, il est important de donner un éclairage médiatique sur ceux qui œuvrent au quotidien pour les mères et les enfants en Corse. Dans une île où les mutations sont profondes, structurelles, les familles semblent fragilisées.

Aujourd'hui, la Corse doit faire face à une situation inédite : la famille au sens large cède la place aux familles monoparentales, nettement en hausse ces dernières années. Ces parents isolés sont confrontés, alors, à de nombreuses difficultés qui peuvent être d'ordre économiques, logistiques (garde des enfants) ou morales (besoin d'écoute).

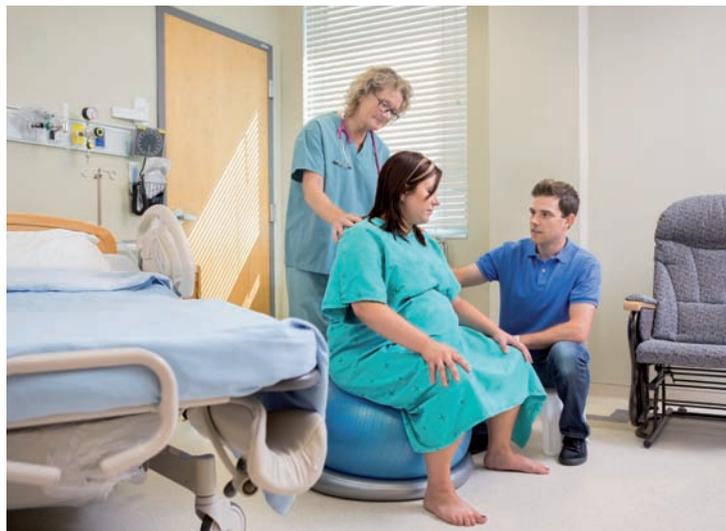
Ces derniers n'ont plus comme recours que se tourner vers des professionnels. En premier lieu, il faut faire cas des centres de Protection Infantile qui ont un rôle vital pour ces familles en souffrance. Plus que jamais, ces PMI (Protection Maternelle Infantile) deviennent un relais nécessaire pour écouter, conseiller et orienter les mères et les enfants. Actuellement gérées par les Conseils Généraux, elles offrent un accueil et une prise en charge avec des professionnels de tout type pour les familles : infirmiers en puériculture, psychologues, médecins de PMI, les sages-femmes de PMI, les assistants de service social et éducateurs de jeunes enfants. Ce lieu dédié à la famille, en général, mais aussi à la Prévention est devenu un dispositif essentiel ancré fortement dans sa région et adapté aux spécificités locales.

PMI de Corse : des problématiques spécifiques

Afin de comprendre, le rôle de ce dispositif, il faut en revenir à la genèse. La Protection Maternelle et Infantile (PMI) est donc un système de protection de la mère et de l'enfant, créé en France par une ordonnance du 2 novembre 1945, voulu par le ministre de la Santé François Billoux. Au fil du temps plusieurs missions ont été confiées à ces lieux d'accueil dédiés aux familles quelle soit leur situation économique.

Ainsi les PMI jouent, actuellement, un rôle en matière de prévention, notamment pour sensibiliser les jeunes femmes aux divers moyens de contraception, de conseil et d'éducation à la vie sexuelle et familiale, et d'accompagnement pour les femmes enceintes ou en âge de procréer.

Enfin dans ces centres est assuré le suivi et les visites médicales des enfants. Il ne faut pas oublier aussi qu'au sein des PMI est gérée la formation et le contrôle des professionnels qui s'occupent des jeunes enfants.



Depuis plus d'un demi-siècle, la PMI est, donc, au plus près des familles et a suivi l'évolution des politiques familiales. Il est bon de rappeler que la PMI a joué un rôle précurseur dans la distribution de la pilule contraceptive.

Si ces centres sont au plus près des familles, ils savent aussi diagnostiquer les problématiques sanitaires et sociales de leur environnement. La Corse, en effet, est soumise à des réalités nouvelles en termes d'organisation familiale mais aussi de Prévention.

Il est à noter que dans l'île, leur rôle en matière de prévention est devenu aujourd'hui un enjeu majeur. C'est d'ailleurs au sein même de cette problématique que se crée la spécificité des PMI insulaires.

Il faut rappeler, pour celles et ceux qui l'ignorent, que la Corse est la deuxième région de France où le taux de recours à l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) est le plus élevé derrière la région PACA. Pour preuve, en 2010, le taux d'IVG des femmes dont la tranche d'âge se situe entre 15 et 49 ans, s'élève à 19,4 pour 1000 femmes.

Sur le plan national, le même taux, pour le même nombre de femmes, est de 14,7.

C'est à cette spécificité dramatique que doivent faire face les départements. A Ajaccio, le Conseil Général de Corse du Sud pour pallier cette situation préoccupante a donc initié, avec l'appui de la PMI, la création d'un réseau Santé-contraception qui permet de rassembler l'ensemble des acteurs concernés par ce problème majeur de santé publique qui sera mis en service courant 2014.

Une voie empruntée également par le Département de la Haute-Corse qui s'est engagé à mener une politique coordonnée de prévention des grossesses non désirées. Mais ce n'est pas la seule spécificité insulaire qui influe sur la politique de ces centres.

La famille corse en voie d'éclatement

On l'a vu précédemment les familles Corses connaissent de grandes difficultés liées en partie à la crise, telles que la précarisation ou l'isolement. La structure même de la famille en Corse est en passe d'évoluer : elle semble même voler en éclats. En effet, selon l'INSEE, les familles monoparentales sont plus fréquentes qu'au niveau national.

En 2009, 23 % des enfants corses vivent avec un seul de leurs parents contre 19 % au niveau national. Ce sont donc des familles qui ont subi des mutations de plein fouet, fragilisées et en grande précarité morale et financière qu'accueillent les PMI corses, aujourd'hui, avec toutes les conséquences que cela implique.

Car les parents seuls sont souvent dans une situation peu favorable sur le marché du travail. Ils doivent surmonter à la fois les contraintes liées à leur situation de mères ou pères seuls et la garde de leurs enfants.

Parfois ces parents abandonnent ou choisissent un travail à mi-temps pour assumer ces temps de garde. Ces ménages ne bénéficient, lors, plus de revenus suffisants pour vivre correctement. Ils connaissent alors un taux de pauvreté plus important, estimé, selon l'INSEE en 2009, à 29 % pour les personnes vivant en famille monoparentale contre 19 % pour l'ensemble de la population de la Corse.

Une situation qui devient préoccupante pour l'ensemble des professionnels. La PMI est alors l'un des seuls recours pour recevoir une aide, à la fois en termes de santé et d'aides sociales. Il ne faut pas oublier en effet que la PMI oriente les familles vers les services compétents de l'Aide Sociale à l'enfance, avec pour responsabilité de détecter quand «ça va mal» !

Dominique Arrighi, médecin-chef de la PMI de Haute-Corse

«Selon les statistiques nationales, depuis 2008 on observe une augmentation du nombre d'enfants pauvres (1 à 2 millions aujourd'hui) soit 1 enfant sur 5. Pour rappel, le seuil de pauvreté est fixé à 50% du revenu médian. Les raisons sont diverses et variées principalement l'impact de la crise économique et financière de 2008, mais aussi l'existence croissante de foyers monoparentaux plus nombreux. La Haute-Corse n'échappe pas à ces phénomènes même si le tissu économique est différent. On l'observe indirectement par la fréquentation plus importante des consultations pédiatriques en centre de PMI».

Concrètement au quotidien, quelles sont les missions d'une PMI ?

Le service de la protection maternelle et infantile (PMI) est un service de la Collectivité départementale dirigé par un médecin sous l'autorité du Président du Conseil Général. Il a pour mission historique la protection et la promotion de la santé de l'enfant et de la famille. Il accompagne les femmes enceintes ou en âge de procréer et les enfants de moins de 6 ans et leur famille par des consultations médicales gratuites en centre de PMI ou à l'occasion de visites à domicile, effectuées par les puéricultrices ou les sages-femmes du service. Il organise des bilans de santé dans les écoles maternelles pour les enfants de quatre ans. Pour les familles confrontées à des difficultés sociales et familiales affectant l'enfant, les services de PMI évaluent les situations pouvant relever des dispositifs de la protection de l'enfance afin de les orienter, si besoin, vers les services compétents de l'Aide Sociale à l'enfance. En centre de planification et d'éducation familiale, médecins, sages-femmes et conseillères conjugales écoutent, informent et

orientent les personnes sur les questions liées à la contraception, les relations amoureuses, la vie de couple, les entretiens pré et post IVG, les infections sexuellement transmissibles... Il a également comme mission essentielle le suivi et le contrôle des professionnels concourant à l'accueil du jeune enfant, que ce soit en accueil collectif, comme les crèches, les Halte-garderie, les Jardins d'enfants... ou en accueil individuel chez les assistantes maternelles. C'est le Président du Conseil qui autorise la création des structures d'accueil sur le Département et délivre les agréments pour les assistants maternels. Enfin, il a un rôle épidémiologique et statistique à l'échelon départemental.

On a souvent l'impression que ce service ne s'adresse qu'aux personnes en difficulté, qu'en est-il ?

Le service de PMI est un service qui s'adresse à l'ensemble de la population du département : c'est un service universaliste. En pratique une majorité des personnes ou familles prises en charge par la PMI sont souvent confrontées à différentes problématiques d'ordre social, financier voire d'accès aux soins. A titre d'exemple, les vaccinations proposées en centres de PMI pour les enfants sont gratuites tant pour les vaccins obligatoires que les vaccins recommandés.

Un tel service est-il concrètement en interaction avec les spécificités de la population locale ?

Oui et non. Le service de PMI de la Haute-Corse exerce son activité et ses missions dans le cadre réglementaire, tel que défini dans le Code de la santé publique. Cependant et considérant le taux d'interruptions volontaires de grossesse (IVG), classant la région au second rang des régions françaises, le Département de la Haute-Corse s'est engagé avec l'ensemble des partenaires à une maîtrise de cette problé-



matique de santé publique par la constitution une politique coordonnée de prévention des grossesses non désirées : la PMI est pleinement dans son rôle.

En Corse les PMI peuvent-elles être soumises à des situations inédites, comme la pauvreté des enfants ?

Selon les statistiques nationales, depuis 2008 on observe une augmentation du nombre d'enfants pauvres (1 à 2 millions aujourd'hui) soit 1 enfant sur 5. Pour rappel, le seuil de pauvreté est fixé à 50% du revenu médian. Les raisons sont diverses et variées principalement l'impact de la crise économique et financière de 2008, mais aussi l'existence croissante de foyers monoparentaux plus nombreux. La Haute-Corse n'échappe pas à ces phénomènes même si le tissu économique est différent. On l'observe indirectement par la fréquentation plus importante des consultations pédiatriques en centre de PMI.

Malgré ce constat, quel est l'état de santé des enfants en Corse ?

L'état de santé des enfants, au sens médical du terme, est globalement satisfaisant pour le Département de la Haute-Corse. Témoin le taux de couverture vaccinal avoisinant les 87 % pour une population d'une même classe d'âge. L'effort de tous les acteurs de santé, médecins libéraux, hospitaliers, etc., doit être maintenu, l'accès aux soins pérennisé et facilité. Pour prolonger ce constat, voire l'améliorer, il est nécessaire d'insister sur les missions de dépistage, de prévention et de promotion de la santé :

c'est le rôle majeur dévolu au service de la PMI.

On dit souvent que la Corse est une terre où les enfants sont rois, aujourd'hui est-ce toujours le cas ?

En parlant d'enfant-roi en Corse, je pense que vous faites référence à la notion de cohésion familiale élargie, voire communauté villageoise, et son rôle protecteur. Malheureusement, aujourd'hui ce modèle a tendance à disparaître, de même que les familles se transforment au rythme des recompositions familiales, voire des séparations : cette cohésion s'amenuise et perd progressivement son rôle de protection conféré à l'individu et notamment à l'enfant qui représente, de moins en moins, un pari sur l'avenir. La Corse n'est pas épargnée par ce mouvement de fond et rejoint progressivement les modèles occidentaux.

Y a-t-il, donc aujourd'hui une plus grande appréhension à être parents ou mère ?

La réponse à cette question est la conséquence ou le corollaire de la notion abordée à la question précédente. La problématique d'être mère (ou d'être parent) dans sa mission éducative n'est pas innée, c'est un savoir ou une manière de faire et d'être qui s'acquiert en permanence : la transmission intergénérationnelle au sein de la cellule familiale remplissait cette fonction. La modification et la mobilité des familles ont fragilisé ce lien et la transmission de ce savoir. La PMI a donc un rôle de prévention de cette carence éducative lorsque nécessaire. ■



Florence Louiset, médecin-chef de la PMI de Corse-du-Sud

«C'est un véritable lieu de réassurance parentale concernant donc tous les parents sans exception. Enfin, en Corse-du-Sud le nombre de personnel PMI n'a pas diminué et nos personnels restent toujours en recherche d'actions de préventions innovantes et à l'écoute».

Comment s'organise le service PMI en Corse-du-Sud ?

Les missions et attributions de la PMI en Corse-du-Sud sont toutes appliquées de façon réglementaire. Le service est constitué par six médecins, quatre sages-femmes, treize puéricultrices, dix infirmières, six psychologues, quatre éducatrices de jeunes enfants, deux auxiliaires de puériculture, quatre CAP petite enfance, quatre conseillères conjugales.

Nos actions sont diverses. Nous organisons des consultations pré et post-natales pour les femmes enceintes (y compris l'entretien psychosocial du 4^{ème} mois et les préparations psychoprophylactiques à la naissance), des consultations d'enfants 0-6 ans dans lequel des vaccins sont proposés et administrés gratuitement, des bilans des 3-4 ans dans les écoles maternelles, des consultations de planification et d'éducation familiale avec consultations gynécologiques en vue de contraception.

La PMI propose également des actions à domicile assurées par les sages-femmes pour les femmes enceintes, pour s'assurer du bon déroulement de la grossesse (être à l'écoute, conseiller de toutes questions concernant la grossesse).

Les puéricultrices peuvent aider et conseiller la maman pour toutes les questions concernant les soins du nouveau-né, son alimentation, son sommeil, son éveil, ... Des éducatrices de jeunes enfants peuvent aussi également exercer des missions de soutien parental pour tout parent en difficulté relationnelle avec son enfant. Le service propose aussi des actions collectives, par exemple dans les Maisons Ouvertes qui sont des lieux anonymes, confidentiels et gratuits, mais aussi de détente et de sociabilisation pour tous les parents accompa-

gnés d'enfants de moins de 5 ans. Enfin, nous nous rendons dans les écoles maternelles pour mener des actions sanitaires du type l'hygiène bucco-dentaire et corporelle, la prévention des accidents domestiques et accidents de la circulation, l'importance du sommeil, l'équilibre alimentaire et l'importance de 4 repas, les méfaits du soleil entre autres.

Il est à noter qu'étant un service d'écoute, d'aide et de soutien, nos actions concernent toutes les familles quelque soit leur situation sociale ou familiale (aucune discrimination). C'est un véritable lieu de réassurance parentale concernant donc tous les parents sans exception. Enfin, en Corse-du-Sud le nombre de personnel PMI n'a pas diminué et nos personnels restent toujours en recherche d'actions de préventions innovantes et à l'écoute.

En Corse les services des PMI sont-ils soumis à certaines problématiques particulières ?

En effet, l'on constate une obésité chez l'enfant et l'adolescent (1 enfant sur 5 soit 20 % - moyenne nationale autour de 14%) plus importante. Pour ce faire, nous avons réalisé une plaquette de prévention en 2007. Elle est régulièrement envoyée aux enfants de 2 ans par courrier et distribuée dans toutes les écoles maternelles. Nous avons lancé aussi une campagne de petits déjeuners assurés par le personnel PMI dans toutes les écoles maternelles depuis cette date, afin de permettre la découverte des 4 classes alimentaires, la nécessité de 4 repas par jour, et l'abandon de la collation matinale. L'ensemble de la Corse est aussi soumise à une autre problématique inquiétante : la forte prévalence d'IVG en Corse (plaçant la région au deuxième rang après la région PACA). Ainsi, la PMI du Conseil Gé-



néral a voulu créer un réseau intitulé de «Contraception – Prévention de l'IVG», constitué de tous les professionnels de santé. Il sera concrètement opérationnel en mars-avril 2014. L'enjeu étant l'accès à la contraception pour tous et l'information sur la vie sexuelle.

Aujourd'hui, peut-on noter, en Corse une plus grande fragilisation des familles dans leur quotidien ?

Notre travail n'est pas plus complexe par ailleurs. Mais effectivement, les familles sont soumises, par exemple à des difficultés financières, raison pour laquelle nous lançons une action : comment cuisiner facile, pas cher, équilibré et diététiquement correct par le biais d'ateliers complets. D'autre part, les professionnels PMI, dans leur contact avec les familles, rapportent une augmentation notable de familles séparées et/ou recomposées en progression.

Cependant, le soutien familial est toujours existant dans les familles corse, même si les jeunes grands-parents sont souvent dans l'obligation de continuer à travailler et donc peu libres pour la garde des petits-enfants. Mais il existe d'autres nombreuses situations, sans soutien familial comme des familles isolées sans attache corse.

Autre fait notable, il existe dans notre région une augmentation de la précarité des logements. En PMI, pour faire face à ces situations, nous tentons de trouver des solutions peu onéreuses (alimentation, soin, jeux...) qui nous semblent plus naturelles.

Aujourd'hui si les principes de base en matière d'hygiène semblent acquis pour les familles, sur quoi doit-on jouer pour la prévention ?

En Corse les femmes enceintes et les enfants sont tous bien suivis sur le plan médical, d'une façon générale par la médecine publique et privée. Les principes de base (hygiène, soins, santé) sont tous bien acquis par le public, prenant soin des enfants. La prévention porterait davantage sur les méfaits des écrans (télévision, tablettes, ordinateurs) devant lesquels les enfants passent trop de temps et ce dès leur plus jeune âge. Une action de prévention PMI est en place actuellement.

Vous vous chargez aussi du contrôle des lieux d'accueil pour les enfants, quelle est la situation du pays ajaccien ? Y-a-t-il suffisamment de places en crèche et de personnel ?

Il y a 26 crèches existantes, soient 825 places de crèche et 4 projets en cours. Il est vrai que les parents s'orientent de façon préférentielle vers l'accueil de leur enfant en mode collectif. Les nouvelles créations de structures devraient répondre aux besoins parentaux, qui par ailleurs peuvent confier leur enfant aux 238 assistantes maternelles par le Conseil Général. Les centres de PMI et CPEF : 2 sur Ajaccio, 1 sur Sarrola, 1 sur Propriano, 1 sur Sartène et 1 sur Porto-Vecchio et des consultations à l'hôpital de Bonifacio. ■

O CARI, SENTITI GHJÀ ! UNA CASA PAR I ZITELLI, PÀ STALLI À SENTE ...

Una bella iniziativa : a casa aparta PMI Corsica Suttana. U locu di a parintalità, postu in Aiacciu accugliendu tutt'i zitelli da u principiu fin'à quattr'anni, scurtati da i parenti, missiavi è minnanne, o maiò rispunsivule. I parenti è i zitelli ponu parlassi. Hè un locu di riposu è di socializzazioni, di scambiu, essendu in anunimatu è cunfidenzialià.

Hè certa, cosi ditti di sicuru, intesi ma acqua in bocca, cosi nè scritti nè transmettevuli. A sola cosa palisata hè u «palesu» di u benistà di sti lochi ! Un locu scantatu pà a littura, una sala d'attività, un salottu di riposu, una partita pà a cucina (u visparinu pà i zitelli, u caffè di i maiò, ...).

A squatra d'accolta ghjira incù trè prufissionali : psicòloghi, puericultrice, educatrice di i chjuchi è ancu animatori... Iè à si pò di, ind'è sti lochi, i parenti è i zitelli sò intesi è capiti incù una benivolenza assignata ! Da veru, certi volti, basta à stà à sente ...

FORFAITS 24/24 SMARTPHONE INCLUS

à partir de

19€90 /MOIS*



Smartphones à partir de 0€⁽¹⁾

avec engagement 24 mois



et découvrez nos Forfaits SIM sans engagement
à partir de 3,90€/mois⁽²⁾

Sur le réseau **SFR**

**LA POSTE
MOBILE**

La confiance dans votre mobile.

lapostemobile.fr⁽³⁾ | bureaux de poste

Offres soumises à conditions réservées aux particuliers, valables en France métropolitaine et uniquement pour un usage privé.

Tarifs TTC au 27/01/2014

* Tarif du Forfait 24h/24 «Édition Spéciale» 300Mo comprenant des appels métropolitains illimités (limités à 129 destinataires et 3h/appel), les SMS et MMS métropolitains illimités (limités chacun à 250 destinataires/mois), hors Visio, n° courts, spéciaux, surtaxes, MMS+ et SMS+, Internet métropolitain réduit au-delà de 300 Mo (hors services payants et surtaxes - usage interdit : Modem) et 1 heure d'appels vers l'international vers les fixes de 69 destinations et vers les mobiles de 7 destinations (voir détail en bureau de poste). Offre valable avec mobile compatible.

(1) Pour toute souscription concomitante entre le 27/01 et le 31/12/2014 :

- au Forfait + Mobile 24h/24 300Mo - «Édition Spéciale», avec engagement de 24 mois, les mobiles ALCATEL ONETOUCH POP C3 et SAMSUNG Galaxy Y sont chacun à 0€.

- au Forfait + Mobile 24h/24 Internet 3Go à 34,90€/mois, avec engagement de 24 mois, le SONY Xperia™ E est à 0€.

Les prix incluent une offre de remboursement différé de 9,90€. Remboursement imputé sur le montant de l'abonnement à partir la 3^{ème} facture. Voir conditions de l'offre de remboursement sur le coupon disponible en bureaux de poste ou sur lapostemobile.fr

Offres également disponibles avec engagement de 12 mois (pas d'offre de remboursement) et les mobiles au prix suivant : ALCATEL ONETOUCH POP C3 : 69,90€ (prix du mobile seul : 119,90€) ; SAMSUNG Galaxy Y : 59,90€ (prix du mobile seul : 149,90€) ; SONY Xperia™ E : 59,90€ (prix du mobile seul : 149,90€). Frais de port 5€ (sauf commande passée en bureaux de poste). Voir la gamme des autres téléphones et leurs tarifs avec les Forfaits + Mobiles 24h/24 en bureaux de poste.

(2) Offre soumise à l'achat préalable d'un Kit Forfait SIM à 14,90€ en bureau de poste ou à 9,90€ sur lapostemobile.fr (+RIB indispensable).

(3) Coût d'une connexion Internet.

** Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.

Données constructeurs et visuels non contractuels. Dans la limite des stocks disponibles.

voir détails des conditions et des tarifs en bureaux de poste et sur lapostemobile.fr (coût d'une connexion Internet).

ALTA FREQUENZA a Raddiu di a Corsica

**u decanu di i media audiovisuali
pà dà a parolla à i Corsi dapoì trent'anni**

Pour entamer cette année 2014, ICN Informateur Corse Nouvelle et Radio Alta Frequenza entament une collaboration au service de l'information. En effet ces deux médias qui ont respectivement 65 ans d'existence et 32 ans pour la doyenne des radios corses, ont décidé de parcourir un bout de chemin «informatif» côte à côte.

Une radio engagée depuis 32 ans...

Alta Frequenza naît en 1981 d'une envie, d'un besoin fondamental : celui de donner la parole enfin aux Corses qui jusque lors étaient privés de médias libres. Ainsi, dans un contexte politique mouvementé, parmi d'autres radios « libres » de type associatif, s'impose « Alta Frequenza », riche d'une forte identité et, surtout, résolument libre, créée par des militants nationalistes. Rapidement grâce à son caractère atypique, la radio gagne le cœur des insulaires et crée un lien plus que privilégié. Car l'histoire de la création d'Alta se confond avec celle de la Corse comme le souligne Frédéric Bertocchini, journaliste : « Les premières années d'Alta Frequenza » sont le symbole d'un engagement de tous les instants... Alors que la langue corse est combattue, que certains groupes insulaires, également en émergence, sont interdits dans certaines villes et certains villages de l'île, Alta Frequenza devient alors la voix d'un peuple. I Muvrini, Canta u Populu Corsu et tant d'autres groupes culturels insulaires, trouvent de ce fait un moyen d'expression radiophonique qui favorisera leur épanouissement ».

Ce lien, cette histoire commune entre la radio et ses auditeurs conduit une équipe jeune et dynamique à entreprendre de professionnaliser ce média. L'équipe de pionniers emmenée par France Antona (directrice), Jean-Claude Leonardi, Alex Bertocchini (rédacteur en chef), Jean-Noël Casanova, José Filippi, Sébastien Poli ne ménage pas ses efforts pour que la petite radio devienne grande.

En 1984 de par la commercialisation d'espaces publicitaires accordée aux radios, selon leurs catégories, Alta va pouvoir trouver un second souffle grâce à la création d'emplois et l'acquisition d'un matériel adéquat qui lui permet donc de s'implanter durablement.

Radio Alta Frequenza prend alors son envol. Ainsi au début des années quatre-vingt-dix, la radio employait bon nombre de salariés, comptait de très nombreux clients et était à l'initiative de près de 80% des événements créés sur Ajaccio.

Désormais avec une quinzaine de salariés, 7 émetteurs sur toute la Corse, le numérique à Nice, à Cannes et à Marseille, un site web et une web TV qui touche plus de 130 000 visiteurs par mois, la radio a trouvé sa place dans le paysage médiatique insulaire.

Alta Frequenza une radio qui écoute les Corses

Aujourd'hui Alta Frequenza est riche de son histoire et a su préserver son identité. Elle a toujours suivi le même fil directeur, à savoir donner la libre parole aux Corses et surtout les écouter. Un lien fort avec les auditeurs s'est donc édifié au fil du temps, au point que chaque jour via les réseaux sociaux plus de 15000 fans communiquent et débattent avec leur radio préférée. Un grand concert, rassemblant une foule imposante, a été donné pour « les 30 ans de la Radio » en 2011, signe encore de l'attachement des insulaires pour la Radio di a Corsica. Ainsi plus que jamais Alta Frequenza est un espace de débats qui reflète la société corse, ses envies et ses besoins.

Ces programmes répondent aux attentes des Corses friands d'information et surtout le fait d'être un média privé lui permet une liberté totale dans ses choix éditoriaux et dans ses temps d'antenne. « Alta » table donc sur la diffusion de journaux, tout au long de la journée et surtout sans contrainte de temps par rapport aux radios de service public soumises aux décrochages. Comme l'affirme Frédéric Bertocchini, journaliste : « Nous traitons l'information corse, à notre manière, avec notre sensibilité, sans téléguidage ou recommandations extérieures. Cela permet donc une plus grande flexibilité. Nous ne sommes pas limités en temps, si un journal doit faire vingt minutes et bien il fera 20 minutes. Idem pour les interviews, nous n'hésitons pas à « casser » les codes que l'on connaît ». En général en radio, un son ne doit pas dépasser la minute. En ce qui nous concerne, nous préférons aller au bout des choses et laisser les intervenants aller au bout de leur démarche », explique Frédéric Bertocchini. Une stratégie payante, puisqu'au fil du temps « Alta » a confirmé sa place comme organe d'information et comme interlocuteur privilégié des institutions locales.

D'autre part, le site internet permet à la radio de relater avec une extrême réactivité ce qui se passe dans l'île. Mais Alta, outre l'actualité, c'est aussi des émissions variées où la place est faite aux personnalités corses (Palisà de Frédéric Bertocchini), à la culture, au patrimoine (Sapè fà), à l'histoire de l'île et au sport grâce à la très suivie émission C le Foot. Des jeux et des bons plans complètent cette programmation riche, toujours avec un seul pari refléter la société corse d'aujourd'hui et de demain et être au plus près des insulaires. C'est, enfin, une équipe dynamique et polyvalente qui a cœur de faire vivre au quotidien ce média unique.

Car si, en trente ans, la radio s'est modernisée et a pris le train des web radio, les objectifs sont restés les mêmes d'être à l'écoute de la Corse et des Corses. Que ce soit sur les ondes et sur le net, Alta continue ainsi plus que jamais à tisser du lien avec les nouvelles générations. Enfin, elle traversera la mer le 20 juin pour la PACA et deviendra ainsi la seule radio corse à émettre en RNT au delà des frontières corses. Encore une fois, la petite radio, devenue grande, est à l'avant-garde !

Raddiu Alta Frequenza :
una parolla corsa dapoì trent'anni !
Dinamica, riattiva, sempri in tempu sta raddiu tocca à tutt'ognunu ! Alta Frequenza sarà sempri in fianc'à voi !

